



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

Le mardi 8 février 2022

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 8 février 2022

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la cinquième séance du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 18 janvier 2022, le Comité se réunit pour étudier les systèmes de contrôle et d'atténuation des inondations en Colombie-Britannique.

La séance se déroule en mode hybride, conformément à l'ordre que la Chambre a adopté le 25 novembre 2021. Il est possible de suivre les délibérations sur le site Web de la Chambre des communes. Pour votre gouverne, la webdiffusion montre seulement la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Des services d'interprétation sont disponibles. Au bas de l'écran, chacun peut choisir entre le parquet, l'anglais et le français. En cas de panne d'interprétation, prière de m'en informer immédiatement. Nous veillerons à la rétablir avant de reprendre les travaux. La fonction « Lever la main », au bas de l'écran, sert à manifester sa volonté d'intervenir ou à attirer l'attention de la présidence. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous désigne par votre nom. Ceux qui participent à la séance par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour annuler la sourdine avant d'intervenir, mais il faut se mettre en sourdine lorsqu'on ne parle pas.

Je rappelle que les députés et les témoins doivent toujours s'adresser à la présidence.

Je vais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui.

Du ministère des Pêches et des Océans, nous accueillons Sarah Murdoch, directrice principale, Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, région du Pacifique, et Brad Fanos, directeur, Programme de protection du poisson et de son habitat, région du Pacifique.

Je souhaite également la bienvenue au Comité à M. Mark Strahl, de Chilliwack—Hope, et à l'honorable Ed Fast, d'Abbotsford, qui ont déjà été membres du Comité.

Bienvenue à nouveau, messieurs. Je suis sûr que tout ce qui se passe sur la côte Ouest est de la plus haute importance pour vous aussi. Je me réjouis de votre participation.

Nous allons maintenant entendre une déclaration liminaire de cinq minutes.

Est-ce M. Fanos ou Mme Murdoch qui fera cet exposé?

Je rappelle également aux membres du Comité que, au moment des questions, je ferai respecter les limites de temps le plus strictement possible. Je préciserai la période allouée et j'espère qu'ils ne la dépasseront pas. Je n'aime pas interrompre qui que ce soit, mais s'il le faut, je le ferai.

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: À vous, monsieur Cormier.

M. Serge Cormier: Que personne ne s'inquiète. Je n'ai pas de motion ni quoi que ce soit d'autre à proposer. Ne demandez donc pas de suspension de séance.

[Français]

Je serai bref, monsieur le président.

La semaine dernière, Mme Desbiens m'a souhaité un joyeux anniversaire pendant une rencontre du Comité. Aujourd'hui, je veux faire la même chose. En effet, il y a une rumeur qui circule: selon mes sources, c'est son anniversaire aujourd'hui. La semaine dernière, elle m'a chanté *Bon anniversaire*. Je ne lui chanterai pas cette chanson, car je ne suis pas un bon chanteur, contrairement à elle. Cependant, je tiens à lui souhaiter un joyeux anniversaire. Pour souligner son anniversaire, nous pourrions lui acheter un nouveau casque d'écoute, qu'elle pourra utiliser à la prochaine réunion.

Je vous souhaite un bon anniversaire, madame Desbiens.

[Traduction]

Le président: Au nom de tous, j'en suis sûr, bon anniversaire, madame Desbiens.

• (1110)

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Monsieur Cormier, je suis heureux que vous n'ayez pas chanté *Joyeux anniversaire*. Nous aurions probablement enlevé nos écouteurs et quitté la séance.

Madame Murdoch, vous avez un maximum de cinq minutes. Je vous en prie.

Mme Sarah Murdoch (directrice principale, Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, Région Pacifique, ministère des Pêches et des Océans): Merci beaucoup.

Bonjour à vous, monsieur le président, et aux membres du Comité.

Je m'appelle Sarah Murdoch et je suis directrice principale de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Mon collègue et moi sommes heureux de comparaître devant le Comité au nom de Pêches et Océans Canada.

Nous sommes tous profondément préoccupés par le saumon du Pacifique et nous apprécions l'étude du Comité sur les effets potentiels des systèmes d'atténuation des inondations sur cette espèce importante. Cette préoccupation est ancrée dans le mandat fondamental de conservation et de protection du ministère.

Je suis accompagnée aujourd'hui par Brad Fanos, directeur du Programme de protection du poisson et de son habitat dans la région du Pacifique. Après mes remarques préliminaires, nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

[Français]

J'aimerais commencer par donner un aperçu des efforts déployés par le ministère pour évaluer et traiter les répercussions des inondations extrêmes de novembre sur le saumon et son habitat en Colombie-Britannique.

[Traduction]

Les inondations ont probablement eu des effets sur plusieurs espèces et populations fluviales de poissons. Il s'agit entre autres des effets sur les œufs de saumon et les saumons juvéniles dans les rivières et les ruisseaux de certaines parties de l'île de Vancouver, du bassin versant de la rivière Squamish, du bassin versant du bas Fraser et des rivières Thompson et Nicola, près de Merritt, en Colombie-Britannique. Dans certains cas, les œufs ont été emportés ou recouverts de sédiments. Dans d'autres, l'affouillement et l'érosion causés par des débits élevés ont probablement modifié ou supprimé les habitats de frai et de croissance du saumon.

En ce moment, le ministère s'efforce d'évaluer et de mieux comprendre les effets potentiels des crues sur le saumon et d'autres espèces. Après la crue printanière, lorsque la neige et la glace fondent dans les rivières et font monter les niveaux d'eau et les débits, les effets se manifestent davantage. Cela dit, il faudra peut-être plusieurs années pour comprendre toutes les répercussions des inondations sur certains des stocks de saumon, étant donné leur cycle de vie de deux à cinq ans.

Au cours des prochains mois, Pêches et Océans Canada poursuivra son travail d'évaluation tout en accordant la priorité aux activités et aux mesures visant à atténuer les effets et à restaurer le poisson et son habitat. Il s'agira notamment de collaborer avec la province de la Colombie-Britannique, les groupes autochtones, les gouvernements locaux, les ONG environnementales, les partenaires locaux de l'intendance et d'autres intervenants pour évaluer les effets, et déterminer des mesures efficaces à court, moyen et long terme pour promouvoir le rétablissement.

Par ailleurs, le MPO continuera à offrir un soutien stratégique aux possibilités de restauration de l'habitat touché du point de vue à la fois des processus fluviaux naturels et de la reconstruction des infrastructures à long terme. Le ministère a mis en place un groupe de travail interne sur l'intervention en cas d'inondation, chargé de coordonner les contributions des experts en la matière dans tous nos secteurs de programme afin de soutenir l'intervention en cas d'inondation et la planification en cours.

Nous réévaluons également les techniques et les priorités de restauration actuelles afin de nous assurer que les travaux de restauration sont capables de résister à des conditions météorologiques ex-

trêmes et de soutenir les populations de poissons qui peuvent être vulnérables aux effets des changements climatiques.

À l'avenir, le MPO s'attend à participer aux décisions locales concernant l'infrastructure pour lutter contre les inondations, soit en tant que planificateur, soit en tant qu'examineur de projet. Par exemple, dans notre rôle d'organisme de réglementation, nous examinons les propositions de projets pour évaluer les effets potentiels sur le poisson et son habitat, et nous fournissons des conseils pour soutenir l'atténuation et la prévention des effets.

Les récentes inondations mettent en évidence les nombreux défis auxquels est confronté le saumon du Pacifique et la nécessité, pour le MPO, de prendre des mesures. Comme les membres du Comité le savent, jusqu'à 50 populations de saumon chinook et de saumon rouge du sud doivent faire l'objet d'un examen du COSEPAC dans les années à venir. De nombreuses collectivités autochtones n'ont pas été en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux en matière de pêche alimentaire, sociale et rituelle, et les pêches commerciales et récréatives ont été restreintes, ces dernières années, pour contribuer à la protection des stocks préoccupants.

L'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, dotée d'un budget de 647 millions de dollars, guidera et soutiendra nos efforts de conservation et de rétablissement des populations de saumon, notamment les piliers clés que sont la conservation et l'intendance, ainsi que l'intégration et la collaboration qui s'appliquent au travail concernant l'intervention en cas d'inondation.

Dans le cadre du pilier de la conservation et de l'intendance, le MPO se concentrera sur l'amélioration de la surveillance et de l'évaluation de l'habitat, la planification intégrée des écosystèmes du saumon et la restauration de l'habitat. À propos de ce dernier point, nous sommes également en train de créer le Centre d'expertise pour la restauration de l'habitat du saumon, qui complétera les programmes et les partenariats existants en fournissant une expertise technique aux groupes qui mènent des travaux pour le rétablissement de l'habitat du saumon.

Comme vous le savez, l'initiative comprend également un engagement de doubler la contribution fédérale au Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, régi et géré conjointement par la Colombie-Britannique et le ministère, afin de soutenir les travaux d'intendance et de rétablissement du saumon menés par des partenaires externes, qui complètent les efforts du MPO.

Dans le cadre du pilier de l'intégration et de la collaboration, le MPO continuera à renforcer ses partenariats avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon, et les Premières Nations. Comme vous le savez, en ce qui concerne l'habitat, la responsabilité est conjointe, et donc il est impératif que nous poursuivions notre effort de travail en collaboration. À l'échelle locale, le MPO mènera une planification concertée afin de déterminer les mesures stratégiques à prendre pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter, et pour obtenir de meilleurs résultats pour les populations de saumon.

Les inondations en Colombie-Britannique ont eu des effets dévastateurs pour de nombreuses collectivités. Nous continuons à mieux comprendre les effets des inondations sur le saumon et d'autres espèces et, ce faisant, nous continuerons à travailler avec nos partenaires d'une manière stratégique et coordonnée. Au moyen de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique et de nos autres programmes, nous nous efforçons de réunir l'expertise nécessaire, tant à l'interne qu'à l'extérieur du MPO, pour garantir que les travaux de restauration tiendront compte des répercussions des conditions météorologiques extrêmes à l'avenir.

Je tiens à remercier le Comité de mener cette étude et de nous donner l'occasion de discuter des répercussions avec lui.

Merci, monsieur le président.

• (1115)

Le président: Merci, madame Murdoch.

Avant de passer aux questions, je rappelle aux membres du Comité que, pour faciliter l'interprétation, ils doivent parler lentement et clairement. Il est aussi très utile que le député précise à qui sa question s'adresse au lieu de laisser le champ libre pour que n'importe quel témoin réponde. S'il sait à qui il veut s'adresser, il fera bien de le préciser dans sa question.

Pour commencer, chacun aura un maximum de six minutes. Ce sera d'abord M. Arnold.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre exposé. Il est certainement important pour tout le monde sur la côte Ouest de savoir comment nous allons réagir aux inondations et comment le saumon va réagir aux mesures prises.

J'ai une grande question. Vous avez parlé de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique et de la façon dont elle servira à guider et à appuyer les efforts. Cette initiative a été annoncée avant les inondations. Quelles affectations ou quels fonds de l'initiative seront réaffectés par suite des inondations?

Mme Sarah Murdoch: Monsieur le président, pour l'instant, nous n'envisageons pas nécessairement de réaffectation de ressources dans le cadre de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Ce que j'ai essayé de souligner dans mon exposé du début, c'est qu'il y a des points évidents et clairs où l'harmonisation est utile.

L'un de ces points pourrait être l'applicabilité des efforts d'intervention en cas d'inondation dans le cadre du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, le FRISCB, dont nous assurerons conjointement l'expansion avec la province. De plus, le Centre d'expertise pour la restauration de l'habitat, que nous sommes en train de mettre sur pied, est tout à fait axé sur les types de travaux qui seront effectués ou qui seront nécessaires, particulièrement à moyen et à long terme, pour restaurer l'habitat du saumon.

De même, nous envisageons de travailler avec la province et d'autres partenaires sur le terrain à une planification plus intégrée des écosystèmes qui tient compte de l'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de l'initiative, nous serons mieux en mesure de participer à ces démarches.

Merci.

M. Mel Arnold: Merci, madame Murdoch.

Vous avez parlé tout à l'heure du Centre d'expertise pour la restauration de l'habitat du saumon. Je crois comprendre que cette initiative vient de vous, n'est-ce pas? Quand le centre sera-t-il opérationnel et au service des organisations qui voudraient y recourir?

Mme Sarah Murdoch: Nous espérons que le Centre sera mis sur pied au cours du prochain exercice. Nous avons maintenant un directeur chargé de la nouvelle direction de l'intendance, dont le Centre d'expertise sera une pièce maîtresse.

Je dirais que nous avons maintenant une certaine capacité grâce à l'unité de restauration des ressources. Il s'agit d'un petit groupe, mais il est appelé à prendre de l'expansion au cours du prochain exercice.

M. Mel Arnold: Vous avez dit également que le COSEPAC devrait étudier ces prochaines années au maximum 50 populations de saumon chinook et de saumon rouge du sud. Combien d'évaluations a-t-on réalisées, avant la crue, sur les stocks touchés par cette crue? Combien d'évaluations ont été menées à bien cette année?

• (1120)

Mme Sarah Murdoch: Mon collègue, M. Fanos, a peut-être une réponse. Je ne connais pas assez bien notre programme annuel d'évaluation des stocks pour vous répondre. Nous pourrions certainement vous communiquer l'information par écrit.

Nous avons un programme régulier d'évaluation des stocks assez solide et, dans le cadre de notre programme portant sur les espèces en péril, nous faisons évidemment un travail supplémentaire lorsque des populations sont visées par ce processus réglementaire. Mais je crois qu'un grand nombre de ces espèces ou de ces stocks seraient retenus et examinés...

M. Mel Arnold: Merci.

Oui, s'il vous plaît, si le Comité pouvait obtenir cette information par écrit, ce serait formidable.

Mme Sarah Murdoch: Très bien.

M. Mel Arnold: Pouvez-vous également me dire combien de saumons chinooks de la rivière Thompson et de la rivière Nicola... Excusez-moi, combien de truites arc-en-ciel anadromes du Fraser intérieur se trouvaient dans les rivières qui ont été touchées? Combien de couples reproducteurs ont pu se trouver dans les rivières touchées et de quelle façon ont-ils été affectés par les inondations? Il s'agit de la truite arc-en-ciel de l'intérieur du fleuve Fraser, dans les rivières Thompson et Chilcotin.

Mme Sarah Murdoch: Nous devons vous communiquer de l'information par écrit à ce sujet, si cela convient, monsieur le président.

M. Mel Arnold: D'accord, merci.

J'ai également remarqué dans votre exposé que certains des termes employés par le ministère étaient assez vagues. Par exemple, on dit qu'il y a « probablement » eu des effets et « probablement » des effets sur les chenaux de fraie. Pourquoi le ministère ne peut-il pas être plus précis?

Mme Sarah Murdoch: Je vais demander à mon collègue, M. Fanos, qui sera plus en mesure de répondre à votre question.

M. Brad Fanos (directeur, Programme de protection du poisson et de son habitat, Région Pacifique, ministère des Pêches et des Océans): Pouvez-vous répéter votre question? Il s'agissait des répercussions des installations du MPO sur la restauration?

M. Mel Arnold: Non, je voulais savoir si le MPO a des estimations du nombre de truites arc-en-ciel adultes de l'intérieur du Fraser qui ont pu être affectées par les inondations.

M. Brad Fanos: Sur ce point particulier, Mme Murdoch a raison. Nous devrions faire un suivi auprès des autorités compétentes. La Colombie-Britannique a des responsabilités en matière de gestion de la truite arc-en-ciel, en particulier. Nous assurons une coordination avec la province pour obtenir cette information.

M. Mel Arnold: L'autre question portait sur les déclarations plutôt vagues qui ont été faites ici. La première est la suivante: « Les inondations ont probablement eu des effets sur plusieurs espèces et populations fluviales de poissons. » Pourquoi le ministère ne peut-il pas être plus précis?

M. Brad Fanos: De toute évidence, les rivières sont des systèmes dynamiques et les débits fluctuent. Mais le phénomène survenu à l'automne est particulièrement grave, et les conséquences devraient être beaucoup plus lourdes. C'est la même chose dans certains des systèmes que nous avons vus, en particulier ceux de la Nicola, de Chilliwack et de la vallée du bas Fraser.

Pour comprendre ce que seront les impacts au fil du temps, nous allons voir un changement saisonnier dans le graphique hydrologique. Nous considérerons le printemps comme une sorte d'élément déclencheur pour nous faire une idée des répercussions possibles sur la morphologie des chenaux. Les cours d'eau changent tout au long du cycle annuel, et il est probable que nous ne connaissons pas ces répercussions avant que ne soit passée la crue nivale, une fois que nous pourrions voir, après les hauts débits printaniers, ce qu'il en est de l'habitat du poisson et des dispositifs en place.

Nous savons que les diverses installations de restauration et les écloséries que nous exploitons, du point de vue de la nature des impacts sur ces installations... Mais dans le cas des systèmes plus vastes, comme ceux de la Nicola, de la Coldwater et du ruisseau Spius, par exemple, il faudrait plus de temps pour faire une évaluation à divers moments de l'année et comprendre la nature des impacts.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Hardie. Un maximum de cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame Murdoch et monsieur Fanos, d'être parmi nous.

Soit dit en passant, je suis reconnaissant au Comité d'avoir accepté de faire cette étude et de lui donner la priorité au début de la nouvelle session.

Si cette étude me semblait assez urgente, c'est que certains systèmes de protection contre les crues ont été abîmés, particulièrement le long du bas Fraser. Leur réparation ou leur reconstruction est peut-être l'occasion d'apporter des améliorations pour faciliter la montaison des saumons.

J'ignore si Mme Murdoch ou M. Fanos peuvent répondre à ma question, mais que savons-nous de l'ampleur des dommages causés aux systèmes de protection contre les inondations le long du Fraser?

• (1125)

Mme Sarah Murdoch: Comme je l'ai dit, nous savons qu'il y a eu des impacts sur le saumon, en particulier sur les saumons juvé-

niles. M. Fanos peut parler plus directement des répercussions immédiates que nous prévoyons.

Malheureusement, le véritable... Excusez-moi, je veux simplement m'assurer que je suis toujours branchée.

M. Ken Hardie: Oui, vous l'êtes.

Ma question portait sur l'infrastructure et non sur le poisson.

Mme Sarah Murdoch: Toutes mes excuses. Mon écran est vide, mais si vous pouvez me voir et m'entendre, tout ira bien.

Les infrastructures du MPO ont subi des dégâts non négligeables que nous n'avons pas pu évaluer immédiatement, vu l'urgence, la limite de nos capacités et les difficultés d'accès à différents sites. Nous sommes en train de faire les réparations pressantes, comme d'autres le font.

M. Fanos est responsable du programme qui assure la délivrance des permis réglementaires pour certaines infrastructures d'urgence contre les inondations qui sont mises en place sur-le-champ. Nous assurons la coordination, principalement par l'entremise de la Colombie-Britannique, pour veiller à ce que les permis exigés par la réglementation soient obtenus, de façon à protéger le poisson et son habitat lorsque sont mises en place des infrastructures de protection contre les inondations.

Si je peux céder la parole à M. Fanos, il pourra peut-être apporter d'autres précisions.

M. Ken Hardie: Oui, je vous en serais reconnaissant.

Que savons-nous jusqu'à présent des possibilités d'amélioration des systèmes de protection contre les inondations pour qu'ils nuisent moins aux poissons?

M. Brad Fanos: Nous savons beaucoup de choses. Notre Programme de protection du poisson et de son habitat a permis de travailler en étroite collaboration avec beaucoup de municipalités locales et de districts régionaux pendant les inondations. Nous leur avons apporté un soutien et nous avons appuyé les mesures prises pendant les inondations pour essayer d'atténuer, voire d'annuler les impacts sur le poisson et son habitat pendant les importants travaux de réparation qu'il a fallu faire tout de suite sur les infrastructures.

Nous passons maintenant à l'étape du rétablissement. Surtout du côté de Sumas et de Chilliwack, il y a un vaste secteur où il faut réparer des digues. Il y a de nombreuses vannes qui laissent passer l'eau du Fraser dans les divers systèmes. Ce sont des zones critiques pour le passage du poisson et pour l'accès, comme vous le savez pertinemment.

Au cours des semaines, mois et années à venir, nous pourrions continuer à travailler avec les diverses administrations locales dans le cadre de l'examen des projets, comme Mme Murdoch l'a dit, et aussi essayer, de façon proactive, de mettre en œuvre les pratiques exemplaires. Bon nombre de ces dispositifs ont été mis en place il y a 50 ans ou plus. Les éléments de conception nécessaires pour ne pas nuire aux poissons n'étaient pas forcément disponibles. Il s'agit d'une occasion en or, et nous allons collaborer avec les administrations locales et le gouvernement de la Colombie-Britannique pour saisir tous les moyens, lorsque nous commencerons à rebâtir, d'éviter de nuire au poisson...

Je dois signaler que les ONGE, comme la Watershed Watch Salmon Society, par exemple, ont fait un excellent travail pour, en collaboration avec d'autres, établir l'ordre de priorité et comprendre le nombre de problèmes que posent les infrastructures de protection contre les inondations, ainsi que les possibilités et les priorités en ce qui concerne les améliorations à apporter pour éviter de nuire au poisson et à son habitat.

M. Ken Hardie: S'attend-on à ce qu'il y ait des demandes de fonds fédéraux pour soutenir la remise en état et, espérons-le, l'amélioration de ces dispositifs?

Madame Murdoch, vous êtes peut-être la mieux placée pour répondre.

Mme Sarah Murdoch: Comme Brad Fanos l'a dit, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues du gouvernement provincial et des administrations locales. De toute évidence, le gouvernement fédéral a fourni des fonds généreux pour appuyer l'intervention d'urgence en général. Nous voulons nous assurer que les fonds seront accordés de façon que le MPO puisse participer et en orienter l'utilisation autant que possible.

Nous n'avons pas eu d'échanges qui portent précisément sur des projets sans danger pour le saumon. Il n'y a eu que des conversations tout à fait préliminaires et il a été dit que les travaux de cette nature seraient certainement admissibles dans le cadre du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique.

Merci.

M. Ken Hardie: Il y a eu des inondations à Merritt et à Princeton également. S'il n'y avait pas de mesures de protection contre les inondations, par exemple sur la Coldwater, la Nicola ou la Similkameen, j'imagine qu'on pourrait s'attendre à ce qu'on en mette en place.

Savez-vous dans quel état se trouvent les installations de protection contre les inondations, si tant est qu'il y en avait? Ou n'y en avait-il aucune avant l'inondation?

Monsieur Fanos, êtes-vous au courant?

M. Brad Fanos: Oui. Dans les divers systèmes que vous avez énumérés, que ce soit dans la région de Merritt en particulier, autour de Similkameen ou autour de Princeton, la plupart de ces dispositifs ne sont pas tout à fait les mêmes que dans la vallée du bas Fraser. Il y a là une intense activité agricole et il y a des digues imposantes. Il y a des digues dans ces secteurs, et nous avons appuyé certains travaux dans le cadre de nos fonctions de réglementation pour appuyer leur réparation.

Les problèmes d'accès qui existent dans le bas Fraser sont très différents si on se déplace vers l'intérieur. La Coldwater et la Nicola sont des systèmes plus naturels, avec quelques digues, mais pas autant que dans la vallée du bas Fraser. Il est néanmoins possible d'améliorer les digues, d'ajouter des digues en retrait, de permettre une meilleure canalisation pour l'habitat, une restauration, des améliorations pour le poisson et son habitat. Les occasions sont là. Elles sont probablement différentes, plus axées sur la morphologie du chenal et l'amélioration de l'état des cours d'eau pour le poisson et son habitat. La nature des possibilités dans les réseaux de la Coldwater et de Merritt est un peu différente de ce qu'on peut observer dans la vallée du bas Fraser.

• (1130)

M. Ken Hardie: Monsieur le président, je vais m'arrêter là.

Le président: Merci, monsieur Hardie. Vous avez un peu dépassé votre temps de parole.

[Français]

Madame Desbiens, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

Vous êtes en sourdine.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Monsieur le président, je n'ai pas les écouteurs requis, mais je devrais les recevoir d'une minute à l'autre. Je dois donc céder mon tour ou l'échanger contre celui de ma collègue du NPD.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Barron.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci à M. Hardie d'avoir proposé cette étude. Pour moi qui habite en Colombie-Britannique et qui représente les électeurs de Nanaimo—Ladysmith, il est clair que ces problèmes ont eu un gros impact sur la Colombie-Britannique cette année.

Je vous suis reconnaissante de toute l'information qui a été présentée. J'ai une foule de questions. Je n'aurai sûrement pas le temps de toutes les poser, mais voici la première chose que je veux vous demander. Lorsque nous parlons de solutions, de la construction d'infrastructures d'atténuation des inondations, nous songeons souvent à intensifier les « solutions grises », c'est-à-dire les travaux d'ingénierie classique. Par ailleurs, dans ma circonscription, la ville de Nanaimo a multiplié les efforts pour que nous tenions compte de l'infrastructure naturelle environnante. Par exemple, la zone de conservation du marais de Buttertubs est évaluée à 10 ou 15 millions de dollars, dans notre infrastructure pour contrer les ondes de tempête, et elle donne un habitat aux oiseaux et à tout un écosystème naturel et dynamique.

Après ces inondations extrêmes, je me demande comment le gouvernement aide les collectivités à accorder la priorité à l'infrastructure naturelle et à son amélioration, pour concilier le bien-être des populations de saumon et la protection des collectivités.

Mme Sarah Murdoch: Je peux commencer, monsieur le président, puis je céderai rapidement la parole à mon collègue, M. Fanos.

Cela correspond tout à fait au rôle du MPO dans ce processus et à ce que nous cherchons à faciliter. Dans le domaine qui relève de M. Fanos, nous réglementons la protection du poisson et de son habitat, mais nous cherchons également à participer plus largement à la planification écosystémique et intégrée à l'échelle locale et régionale afin de favoriser des infrastructures dites « ichtyocompatibles ».

Il faut, bien entendu, que le leadership vienne du gouvernement de la Colombie-Britannique et des administrations locales, et c'est un vrai plaisir d'apprendre que le projet est appuyé par votre district régional local ou la collectivité de Nanaimo.

Nous sommes satisfaits des premiers entretiens avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et nous espérons obtenir un soutien plus large en ce sens.

Monsieur Fanos, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Brad Fanos: Je dirais simplement que l'infrastructure verte de soutien et les avantages environnementaux plus généraux complètent, en effet, le travail du MPO concernant le poisson et son habitat.

Les fonctions de planification du ministère seront essentielles parce que nous allons et escomptons participer à la mise à niveau de l'infrastructure et à la mise en place de mesures de protection du poisson, qui ne pourront que servir les intérêts environnementaux plus larges.

Merci.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président. Puis-je passer à la question suivante? Je veux simplement m'assurer de bien suivre le processus. Je vois un oui. Merci.

Pour faire suite à la question précédente — et je vous remercie de la réponse —, je constate que les processus sont très fragmentés. On parle beaucoup d'une approche écosystémique globale, mais ce que je vois, c'est une approche fragmentée dans les investissements que nous faisons dans ce rétablissement.

Il est clair que le rétablissement de l'habitat et des espèces, la réalisation d'infrastructures vertes, la lutte contre les changements climatiques, l'adaptation et la réconciliation peuvent passer par le financement de projets idoines. Comment pourrait-on mieux harmoniser les priorités dans le cadre de la reconstruction après ces inondations?

Mme Sarah Murdoch: Merci beaucoup de la question.

Monsieur le président, ma réponse sera brève. Je suis complètement d'accord. Nous avons besoin d'une approche intégrée. Ce que le ministère cherche à faire dans le cadre de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique ou ISSP est, entre autres, de créer un secrétariat du saumon du Pacifique qui veillera à ce que les mesures ne soient pas isolées, même au sein du ministère.

Nous avons aussi, je le rappelle, un groupe de travail sur les mesures d'urgence en cas d'inondation, qui réunit des experts de nos divers secteurs de programme. C'est évidemment un groupe interne. Le ministère participe aussi et cherche à participer davantage à des mesures interorganismes — pas seulement dans l'immédiat, mais aussi à moyen et à long terme. Cela relèvera du gouvernement de la Colombie-Britannique, mais il y aura également des tables de concertation et des occasions de participation à l'échelle sous-régionale ou à l'échelle du bassin hydrographique.

Je suis tout à fait d'accord, nous avons besoin d'une approche ordonnée à caractère plus holistique.

Comme l'a dit M. Fanos, si on peut prendre des mesures favorables au poisson, au saumon en particulier, les effets en seront généralement favorables aussi à l'environnement.

• (1135)

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Je veux simplement savoir si j'ai le temps de poser une autre question.

J'aimerais poser une dernière question dans le peu de temps dont nous disposons. Nous avons eu connaissance d'actions vraiment courageuses de la part de membres des Premières Nations Sumas et Stó:lo, qui travaillent d'arrache-pied pour sauver les populations de saumon en péril. Nous savons que les Premières Nations sont à

l'avant-garde de la défense et de la protection des populations de saumon.

Vous avez fait allusion aux Premières Nations, mais j'aimerais savoir comment le MPO collabore avec elles pour s'assurer qu'elles ont leur mot à dire dans ces discussions?

Merci.

Mme Sarah Murdoch: Monsieur le président, nous collaborons étroitement avec les Premières Nations à tous les niveaux. Notre ministre, la ministre Murray, a participé, c'était hier, je crois, aux travaux d'un comité composé de ministres fédéraux et provinciaux et de dirigeants des Premières Nations de la Colombie-Britannique.

De plus, dans le cadre de mes fonctions et de celles de M. Fanos, nous rencontrons régulièrement des représentants des Premières Nations, comme ceux dont vous avez parlé, dont le travail porte précisément sur le bassin hydrographique de la vallée du bas Fraser. De plus, dans le cadre de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, nous cherchons à instaurer une gouvernance fondée sur des mécanismes de collaboration avec les Premières Nations à l'échelle provinciale, notamment dans le but de reconstituer et de rétablir les populations de saumon. Nous voulons bâtir ensemble pour reconstituer et rétablir les populations de saumon au cours de la prochaine année.

Merci.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Note personnelle: Je vais me chronométrer.

Je suppose que mon temps de parole est écoulé?

Le président: Presque. Je suis désolé. Il vous reste environ 10 secondes. Cela ne vous servira pas à grand-chose.

Mme Lisa Marie Barron: Je ne crois pas avoir assez de temps.

Merci.

Le président: Nous vous reviendrons plus tard.

[Français]

Madame Desbiens, vous disposez de six minutes.

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie la greffière de sa compréhension ainsi que toute l'équipe autour de cette table.

Je remercie également nos témoins d'être présents.

J'ai reçu rapidement mon cadeau d'anniversaire, c'est formidable.

J'aimerais poser une question concernant la recommandation 14 du 5^e rapport du Comité, qui se lit comme suit:

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la situation à laquelle font face les pêcheurs en Colombie-Britannique est urgente et que les mesures d'aide appropriées sont nécessaires afin d'appuyer les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones lors du rétablissement des pêches.

Cette recommandation fait donc état de mesures d'aide d'urgence pour les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones.

Un plan d'élaboration d'une évaluation a-t-il été établi?

Ces mesures d'aide ont-elles été ciblées?

A-t-on pu diriger ces mesures d'aide de façon précise et efficace?

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Je vais intervenir ici, si vous le permettez, monsieur le président.

En effet, concernant les fermetures annoncées l'an dernier, notamment pour les pêcheurs commerciaux, et celles qui sont en cours ou prévues à plus long terme, nous rencontrons actuellement les pêcheurs commerciaux de la côte Ouest — les pêcheurs de saumon, s'entendent — pour discuter, d'une part, des fermetures qui devront être effectuées pour le prochain cycle du saumon et peut-être les deux suivants afin de reconstituer et de rétablir durablement ces populations, et, d'autre part, des moyens d'atténuer les répercussions de ces mesures pour les pêcheurs. La mise en œuvre d'un programme de retrait de permis en sera l'un des principaux éléments. Nous sommes en train de consulter les pêcheurs à ce sujet pour pouvoir le lancer avant le début de la saison de pêche.

Merci.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie

Les effets sur l'économie et sur la mise en marché du saumon du Pacifique à l'extérieur de la Colombie-Britannique ont-ils été évalués? Les inondations, par exemple, ont-elles eu des répercussions sur les stocks de saumon sur le marché canadien et sur les marchés extérieurs?

Au Québec, on se préoccupe de la capacité qu'on aura peut-être de conserver, pour la consommation, ce magnifique saumon, qu'on aime beaucoup d'ailleurs. Cela aura-t-il un impact sur les stocks à venir, comme on le voit dans le cas de certains aliments, qui commencent à manquer sur les rayonnages?

• (1140)

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: J'ai parlé, dans mon exposé préliminaire, du nombre de ces populations qui sont malheureusement déjà sous la loupe du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSEPAC, surtout celles des basses terres du Sud de la Colombie-Britannique— où vivent notre saumon rouge et notre saumon quinnat. Le saumon rouge, comme d'autres espèces de saumon, intéresse beaucoup les entreprises de pêche commerciale, aussi bien pour le marché intérieur que pour le marché extérieur. Les rendements sont à la baisse depuis déjà un certain temps. Nous collaborons avec les pêcheurs non seulement pour discuter des possibilités de pêche, mais aussi pour trouver des solutions d'avenir.

Je dirais donc que, en effet, tout comme le glissement de terrain de Big Bar, auquel le Comité s'est intéressé également, les inondations sont aujourd'hui un autre phénomène naturel malheureux. Cela fait ressortir la nécessité de s'adapter aux changements climatiques et de reconnaître le fait que les possibilités de pêche commerciale du saumon seront très variables, et il faudra donc collaborer avec les entreprises pour gérer et affronter la tempête qui vient. Ce travail est déjà en cours et se poursuivra assurément au cours des prochaines années dans le cadre de l'ISSP.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Me reste-t-il un peu de temps de parole, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Vous avez deux minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Murdoch, je vous remercie de votre réponse, qui était très éclairante.

Peut-on envisager que le volet « exportation » de notre banque de ressources puisse être réduit en fonction des demandes à l'intérieur du pays ou à l'intérieur de la province de Québec?

Envisage-t-on de réduire les exportations, afin que nous ne manquions pas de ce formidable poisson?

Est-ce une possibilité qui est étudiée ou prévue?

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Je devrai peut-être vous revenir à ce sujet par écrit, si vous le permettez. J'aimerais en discuter avec mes collègues de la gestion des pêches.

Je dirais qu'au cours des dernières années, le saumon a représenté une proportion de plus en plus faible du poisson pêché sur la côte Ouest. Il a évidemment une grande importance culturelle et historique et il est important pour les Premières Nations, pour les pêcheurs commerciaux et pour les pêcheurs récréatifs.

Quant au pourcentage global que représente le saumon dans la pêche commerciale et dans le PIB, il a diminué considérablement, et j'imagine que cela est dû aux mesures de diversification dirigées vers d'autres produits et d'autres pêches. Concernant la répartition entre les exportations et la consommation intérieure de notre saumon du Pacifique, je préférerais vous répondre par écrit, si vous le permettez.

Le président: D'accord.

Merci, madame Desbiens.

Monsieur Fast, allez-y; vous avez cinq minutes au maximum.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Je remercie les témoins de leur présence.

Madame Murdoch, j'aimerais qu'on parle du dragage. Les inondations dans la vallée du Fraser ont été dévastatrices, mais cela aurait pu être bien pire si les digues du fleuve avaient été brisées par ce phénomène atmosphérique.

Dans votre exposé, vous avez parlé des mesures qui seront prises pour rétablir et protéger l'habitat du poisson, en effet après coup. L'étude porte en fait sur les « risques des systèmes de contrôle et d'atténuation des inondations en Colombie-Britannique... posés aux montaisons de saumons sauvages ». Les digues du fleuve Fraser vont de Hope à Richmond et, si elles étaient rompues, les dégâts seraient infiniment plus importants. Il nous incombe donc, comme décideurs, de nous interroger sur les moyens de consolider notre infrastructure, c'est-à-dire nos digues et nos systèmes de drainage.

L'un des problèmes dans le fleuve Fraser — et le maire d'Abbotsford pourra vous le confirmer —, c'est que le courant y est redirigé. Les bancs de sable s'accumulent, de sorte que les courants sont réorientés vers les digues elles-mêmes et les affaiblissent. Je crois que le terme qui convient est « avulsion ». Quoi qu'il en soit, l'intégrité de ces digues, qui datent de plusieurs décennies, est en train de se dégrader. À mon avis, le MPO et les différents paliers de gouvernement du Canada devront réfléchir aux moyens de protéger nos collectivités contre ces événements qui se feront plus fréquents.

Pour en venir au dragage, il est évident que le MPO est très attentif à la question du dragage des rivières.

Avez-vous songé à la possibilité d'augmenter le dragage pour vous assurer que le débit de la rivière ne compromette pas davantage l'intégrité des digues?

• (1145)

Mme Sarah Murdoch: Monsieur le président, je répondrai simplement que nous voulons envisager les choses à moyen et à long terme. Il y a eu, évidemment, des mesures d'urgence, mais nous devons planifier en fonction d'événements climatiques à venir et prévoir des mesures d'adaptation.

Je vais céder la parole à M. Fanos, qui connaît beaucoup mieux que moi les différents types d'infrastructures et de projets susceptibles d'être envisagés, ainsi que le rôle que nous jouons comme organisme de réglementation dans la protection du poisson et de son habitat.

M. Brad Fanos: Concernant la collaboration entre le ministère et les administrations locales, l'Administration portuaire de Vancouver par exemple, dans le cadre des travaux de dragage du fleuve Fraser, nous participons activement à l'entretien annuel de nombreux chenaux, notamment pour les besoins de la navigation.

Si on examine les possibilités de protection plus générale contre les inondations dans le contexte de l'adaptation au climat — et je pense que tout le monde est au courant du travail qui se fait dans le district régional du Grand Vancouver à divers niveaux locaux en réponse aux questions que vous venez de soulever au sujet de l'élévation des digues, du risque d'inondations plus vastes et des impacts économiques et personnels — et compte tenu des ministères participant aux exercices de planification en cours pour évaluer les mesures d'atténuation nécessaires, on pourrait envisager des travaux de dragage, mais aussi une réflexion sur la conception des digues, le déplacement des digues et l'accès nécessaire au drainage autour des digues. Il existe donc un certain nombre de mesures d'atténuation possibles. Le ministère collabore notamment avec la Colombie-Britannique, qui s'occupe évidemment de la conception, de l'entretien et de la mise à niveau de ces systèmes. Nous travaillons donc en collaboration avec les autorités locales et provinciales et, en l'occurrence, avec l'Administration portuaire de Vancouver, pour examiner toutes les mesures d'atténuation susceptibles de répondre aux besoins d'adaptation climatique à long terme.

L'hon. Ed Fast: Monsieur Fanos, vous avez dit que vous envisagez un certain nombre de mesures d'atténuation. En dehors du dragage, vous avez parlé de déplacer des digues, mais cela coûte terriblement cher. En fait, pour la seule Colombie-Britannique, les améliorations à apporter aux digues, dont les améliorations liées à la sûreté sismique, se chiffrent à des milliards de dollars. À l'échelle du Canada, ce serait probablement de l'ordre de 1 billion de dollars. Compte tenu de l'importance de ces coûts, il me semble que, par mesure de prudence et de précaution, on pourrait envisager des travaux de dragage à titre de solution provisoire.

J'ai eu l'occasion de visiter la vallée du Fraser pour voir l'état des digues, et on peut y constater leur dégradation. Celle-ci est due au fait que les courants sont redirigés par les bancs de sable qui ne sont pas dragués.

Est-ce que le MPO estime en général, en guise de politique par défaut, que le dragage n'est pas une solution valable, sauf situation d'urgence?

Le président: Je suis désolé, monsieur Fast, mais votre temps de parole est écoulé.

Peut-être les témoins pourraient-ils répondre à cette question par écrit? Nous vous en serions reconnaissants.

Monsieur Hardie, c'est votre tour. Vous avez cinq minutes au maximum.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

Par respect pour M. Fast, j'aimerais obtenir une réponse à cette question, et notamment à celle de savoir si le dragage aurait aussi un effet nuisible sur les montaisons de saumon.

Monsieur Fanos, vous étiez sur le point de répondre, alors allez-y.

M. Brad Fanos: Merci.

Je me suis dit en effet que ce serait une bonne occasion de fournir de plus amples explications.

Tout d'abord, concernant le rôle du ministère dans le dragage — et je parlerai ensuite de certaines des répercussions associées à cette opération —, je dois préciser que nous ne sommes pas responsables de la gestion de l'eau, de la gestion des inondations et du drainage. C'est une compétence provinciale. Nous travaillons vraiment en collaboration avec nos partenaires. Notre rôle est d'approuver le dragage en fonction des répercussions sur le poisson et son habitat selon la réglementation. Nous apportons notre appui à la réflexion et au travail visant à circonscrire les meilleures mesures à prendre pour gérer les crues et le drainage dans la vallée du bas Fraser. Je rappelle que c'est un rôle secondaire, qui consiste à fournir des conseils concernant les répercussions éventuelles sur le poisson et son habitat, mais cela relève de la compétence des provinces et des administrations locales.

Ces projets et ces mesures d'atténuation, s'il s'agit de dragage, pourraient entraîner diverses répercussions, par exemple, sur les juvéniles ou sur les adultes et sur les habitats locaux. Les frayères ou les habitats d'alevinage d'espèces importantes pourraient être compromis. Certaines périodes de l'année sont particulièrement délicates pour les poissons selon les étapes de leur cycle de vie. Le dragage pourrait avoir des répercussions importantes sur le poisson et son habitat. Ce sont des travaux qui se font dans l'eau et qui perturbent les habitats. Cela peut déranger certains poissons, voire leur nuire ou les tuer selon le moment où le dragage est effectué.

Ce sont des travaux sérieux, importants. Nous avons beaucoup d'expertise. Au fil des ans, nous avons collaboré avec diverses administrations locales pour nous assurer que se fassent les travaux de dragage qui sont nécessaires et essentiels pour diverses raisons, non seulement pour la gestion des crues, mais aussi pour faciliter la navigation. En effet, nous participons activement à la conservation et à la protection des poissons et de leur habitat dans ces bassins hydrographiques.

• (1150)

M. Ken Hardie: Cela m'amène à une autre question concernant le poisson. Nous nous intéressons évidemment au saumon, mais il y a d'autres espèces dans le fleuve.

La crue a-t-elle eu des effets sur d'autres espèces? Si oui, lesquelles? Deuxièmement, les mesures de lutte contre les inondations entravent-elles aussi, par exemple, l'accès aux zones de frai d'autres espèces importantes en amont et en aval du fleuve Fraser?

M. Brad Fanos: Comme vous le savez, nous nous intéressons beaucoup au saumon, mais il y a d'autres espèces, des poissons d'eau douce, comme l'esturgeon, et il y a plusieurs espèces en péril dans la rivière Sumas, par exemple le naseux des rapides et le meunier de Salish. Il y a donc d'autres espèces qui pourraient être touchées par les inondations.

Comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de répercussions sont difficiles à mesurer à ce stade. Il va falloir progressivement examiner la morphologie des chenaux et évaluer les stocks du point de vue halieutique pour comprendre ce qui aura pu être touché. Il y a donc effectivement tout un éventail de répercussions possibles.

Je tiens à souligner qu'il s'agit de phénomènes naturels qui ont souvent une incidence sur les caractéristiques de l'habitat, par exemple en raison du raclage du gravier dans lequel des poissons pourraient vouloir frayer, mais qui produisent également de nouveaux habitats et zones de frai hors chenal. Ces phénomènes hydrologiques ont donc des conséquences à la fois négatives et positives.

Concernant les mesures d'atténuation, le Fraser est en effet un corridor de migration essentiel pour de nombreuses espèces de saumon en amont, pas seulement le saumon du Pacifique, mais aussi les espèces résidentes, qui peuvent donc subir, elles aussi, des répercussions. Compte tenu de la nature du fleuve Fraser, je ne crois pas que les caractéristiques migratoires de ce corridor aient été compromises. Ce sont plutôt les systèmes tributaires du Fraser qui ont été vraiment touchés par les pluies abondantes et l'augmentation des débits hydrologiques.

M. Ken Hardie: Excellent. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

C'est au tour de Mme Desbiens, pour deux minutes et demie. Allez-y, madame.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Pour faire suite à ce que je disais tantôt, j'aimerais que l'on se penche sur ce qui pourrait peut-être s'appliquer au fleuve Saint-Laurent.

Si je fais cette demande, c'est que ce genre de problèmes peut aussi avoir lieu dans le fleuve Saint-Laurent. En effet, les changements climatiques sont complexes et nous réservent bien des surprises. Si certaines choses se produisent dans le fleuve, cela pourrait menacer certaines espèces.

Au Québec, il y a des experts du fleuve Saint-Laurent.

Serait-il possible que nous ayons une certaine latitude en ce qui a trait à la gestion des ressources du fleuve Saint-Laurent? À tout le moins, serait-il possible qu'une table de concertation, formée de représentants de Pêches et Océans Canada et d'un groupe de scientifiques experts du fleuve Saint-Laurent, s'ajoute à la réflexion que nous faisons aujourd'hui?

• (1155)

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Comme vous le savez, mon collègue M. Fanos et moi-même venons tous deux de régions du Pacifique, et la situation du Saint-Laurent ne nous est pas très familière. Mais je sais que, à l'échelle nationale, l'adaptation aux changements climatiques est un enjeu qui intéresse tous nos secteurs de programme.

Je ne sais pas, monsieur Fanos, si vous avez des renseignements précis sur ce qui se passe dans cette région.

M. Brad Fanos: C'est une bonne question. J'ajouterais que, en effet, nous n'avons pas de connaissances détaillées sur le Québec ou la région du Saint-Laurent, mais nous savons que beaucoup d'autres régions du Canada ont connu des inondations et qu'on trouve une certaine expertise partout au pays, que ce soit à Edmonton, à Winnipeg ou ailleurs. Il y a donc des exemples, qu'il s'agisse du Saint-Laurent ou d'autres, dont nous allons effectivement nous inspirer dans cette planification à moyen et à long terme.

Le président: Merci, madame Desbiens. Il reste 20 secondes, mais je ne pense pas que cela vous donne beaucoup de temps pour poser une question et obtenir une réponse.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: D'accord, merci beaucoup.

Le président: Merci.

[Traduction]

Madame Barron, vous avez deux minutes et demie au maximum.

Mme Lisa Marie Barron: L'une des préoccupations que l'on m'a signalées concerne la contamination éventuelle des habitats du saumon par des produits pétrochimiques et d'autres toxines en raison des inondations. Je crois savoir que des recherches sont en cours pour bien comprendre la situation actuelle, mais est-ce quelque chose que le MPO surveille en ce moment?

Pourriez-vous nous en parler plus en détail?

Mme Sarah Murdoch: Monsieur Fanos, je vous en prie.

M. Brad Fanos: Le ministère travaille en collaboration avec d'autres intervenants pour régler les questions liées à la qualité de l'eau. Vous avez parlé de produits pétrochimiques. Cela relève de la compétence d'Environnement et Changement climatique Canada et des autorités provinciales qui s'occupent de la qualité de l'eau et des substances nocives dont il faut contrôler l'entrée dans les systèmes d'eau douce.

Ce n'est pas directement à nous, au MPO, qu'il incombe de faire ce travail, mais nous travaillons avec d'autres intervenants lorsque les répercussions sont suffisamment importantes pour justifier un partage du travail là où il relève principalement de leur compétence.

Merci.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Je vais essayer de glisser ici une dernière question. Elle concerne le soutien financier apporté en cas de catastrophe par des militants. Il paraît que les infrastructures ichtyocompatibles coûtent généralement plus cher.

Le MPO modifiera-t-il les critères de financement pour les projets d'infrastructure de contrôle des inondations afin que les fonds fédéraux ne soient pas consacrés à des projets qui bloquent l'accès aux habitats du poisson ou à des pompes qui tuent le saumon?

Mme Sarah Murdoch: Je peux donner une première réponse.

Dans le cadre des programmes de financement administrés par le MPO, nous visons des mesures qui favorisent et protègent davantage le poisson et son habitat, et ce, selon une prospective axée sur l'adaptation aux changements climatiques. Concernant les coûts supplémentaires, du moment qu'il s'agit d'un projet solide répondant aux critères du programme, je pense que le type de travail dont vous parlez, qui comprend des perspectives positives pour le saumon, serait bien accueilli.

Vous faites peut-être allusion à certains des fonds plus généraux qui sont gérés par le gouvernement provincial dans le cadre d'une intervention plus large. Je ne sais pas si M. Fanos a quelque chose à dire à ce sujet, en dehors du fait que ces travaux exigent toujours des permis réglementaires et doivent remplir les conditions nécessaires démontrant qu'ils ne nuisent pas au poisson ou à son habitat. Ce serait un élément fondamental de notre processus et de notre participation à la planification.

Le président: Merci. Votre temps de parole est écoulé.

C'est au tour de M. Strahl, pour cinq minutes au maximum. Allez-y, monsieur.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus nous voir aujourd'hui.

Évidemment, ce que nous avons vécu dans la vallée du Fraser est une inondation majeure. C'est pourquoi M. Fast et moi-même sommes ici. J'ai vu des citoyens se précipiter dans l'arène, si je peux m'exprimer ainsi, non seulement pour chercher et sauver des gens, mais aussi pour sauver des animaux, etc.; peu de temps après, j'ai vu des membres de la Fraser Valley Angling Guides Association, des guides professionnels, utiliser leurs propres bateaux, leur carburant et leur expertise pour sauver non seulement des saumons échoués, mais aussi des esturgeons échoués, qui sont une espèce menacée.

Avez-vous communiqué avec ces groupes, qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur argent, afin de les indemniser des efforts qu'ils ont déployés pour sauver les précieuses ressources en saumon et en esturgeon qui ont été gravement perturbées par les inondations?

● (1200)

Mme Sarah Murdoch: Nous avons une équipe qui, dans le cadre d'un plan intégré interorganismes, a participé à cette étape des mesures d'urgence. M. Fanos et moi-même nous nous intéressons davantage, désormais, aux mesures de reconstruction et de rétablissement. Par exemple, nos responsables de la conservation et de la protection étaient à bord de bateaux sur place pour aider d'autres fournisseurs de services d'intervention d'urgence.

Je pourrais vous revenir au sujet des contacts directs avec ces citoyens. Comme vous l'avez dit, nous en avons vu beaucoup aux nouvelles. Concernant leur participation à la prochaine étape des travaux, nous devons vous revenir.

M. Mark Strahl: D'accord. Il faut reconnaître qu'ils n'attendent pas. Ils ont obtenu des permis, mais ils n'ont pas perdu de temps. Ils ont sauvé beaucoup de poissons déplacés durant les journées critiques qui ont suivi.

J'aimerais revenir sur la question des débris dans le fleuve Fraser. Il y a eu une érosion sans précédent d'une grande quantité de matériaux — des milliers de mètres cubes — qui sont maintenant

échoués sur les rives du fleuve en attendant d'être poussés en aval par la crue printanière. A-t-on prévu un plan pour veiller à ce que des mesures soient prises pour éviter des dégâts plus importants aux infrastructures de protection contre les inondations? Si tous ces débris arrivent en même temps, les infrastructures situées en aval subiront des dommages considérables.

Est-ce qu'il y a un plan pour s'assurer que la réglementation de la pêche, les permis, etc., seront simplifiés afin que les formalités administratives n'empêchent pas le nettoyage auquel il faudra procéder avant la crue printanière?

M. Brad Fanos: Je peux répondre à cette question, madame Murdoch... si cela vous convient, monsieur le président.

Oui, le MPO fournit fréquemment un appui et des conseils aux autorités provinciales responsables de la gestion des débris dans le Fraser, principalement pour assurer la protection de l'infrastructure et le contrôle et la sécurité de la navigation. Nous continuerons à le faire. Vous avez soulevé un excellent point au sujet du processus simplifié. Vous connaissez bien les processus en place là-bas.

Durant les inondations de novembre et décembre, nos équipes ont collaboré activement avec toutes les autorités locales et les personnes qui devaient faire le travail pour nous assurer que les interventions se faisaient rapidement. Nous allons poursuivre ce travail au printemps. Comme l'a dit madame Murdoch, ce travail se poursuivra au cours des prochaines semaines, des prochains mois, voire des prochaines années. Ce sera certainement une priorité pour nous.

M. Mark Strahl: En conclusion, des gens sur le terrain ont reproché au gouvernement fédéral de ne pas avoir déployé ses actifs, ses bateaux — par exemple, des bateaux de pêche — pour aider les résidents qui se sont vite retrouvés dans une situation très dangereuse et, là encore, ce sont de simples citoyens qui ont dû faire le travail.

Avez-vous effectué un examen, ou êtes-vous en train de le faire, de la réponse du MPO afin de savoir si les actifs et le personnel qui se trouvaient dans la zone ont été déployés en nombre suffisant et assez rapidement, vu l'état d'urgence que nous connaissions dans la vallée du Fraser?

Mme Sarah Murdoch: Oui. Dans le cadre de toute participation à des activités d'intervention d'urgence ou d'intervention en cas d'incident, nous faisons toujours un examen rétrospectif. Dans ce cas-ci, je tiens à souligner qu'il s'agissait vraiment d'un effort concerté de la part, non seulement des organismes fédéraux, mais aussi de la province et des administrations locales. Ce processus prend parfois un peu plus de temps, mais le MPO en fera toujours partie. Nous allons tirer des leçons de notre rôle et chercher des moyens de travailler plus efficacement avec les autres organisations lors de futurs événements de ce genre.

M. Mark Strahl: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant à M. Hardie.

Vous avez cinq minutes tout au plus, je vous en prie.

● (1205)

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

D'après des renseignements provenant de la Bibliothèque du Parlement, il semble que les systèmes de contrôle des inondations le long du bas Fraser aient réduit de 80 à 90 % l'habitat du poisson. La loi de la Colombie-Britannique dit que si vous construisez une structure quelconque qui utilise, détourne, obstrue, confisque ou altère autrement le cours naturel d'une rivière, vous devez trouver un moyen de permettre aux poissons de contourner ou de franchir cette structure.

J'aimerais savoir quelle est la situation actuellement, surtout en ce qui concerne les digues et les stations de pompage. Est-ce que ces systèmes ont été mis en place?

Mme Sarah Murdoch: Je vais commencer brièvement, puis je céderai la parole à M. Fanos.

S'il y a un bon côté aux inondations que nous avons vues, c'est le fait qu'une grande partie de l'infrastructure en place, et je pense que M. Fanos l'a mentionné, date des années cinquante ou est pas mal désuète. Nous avons donc la possibilité de reconstruire d'une manière beaucoup plus respectueuse de l'environnement et des poissons.

Monsieur Fanos, souhaitez-vous faire un bref commentaire?

M. Brad Fanos: Oui, vous demandez quel est notre rôle actuellement face aux défis que vous avez décrits.

Il y a deux volets au travail que nous faisons actuellement au ministère. Premièrement, au fur et à mesure que les systèmes nécessitent des travaux d'entretien et de réparation, les autorités provinciales s'occupent d'obtenir les permis provinciaux pour ces travaux. En général, nous essayons de fournir des avis dans le cadre de ces processus afin de déterminer si le MPO doit donner son autorisation ou non. C'est à ce moment-là que nous intervenons, que nous cherchons à éviter ou à atténuer les risques. Nous déterminons également s'il est nécessaire de pallier les mesures afin d'obtenir de meilleurs intrants ou de meilleures conditions pour le poisson. C'est un volet.

Les installations en place qui ne font l'objet d'aucun examen sont très préoccupantes et posent des problèmes. Nous avons suivi l'exemple de diverses ONGE qui ont travaillé dans ce domaine, notamment Watershed Watch, et nous cherchons à comprendre certaines des possibilités qu'elles nous ont signalées pour tirer parti des installations en place depuis un certain temps, en collaboration avec des groupes autochtones et les administrations locales.

Nous savons tous que les coûts associés à ces mises à niveau sont élevés, non seulement pour régler les problèmes d'accès aux vannes susceptibles de préoccuper le MPO, mais aussi les coûts d'entretien de ces digues et installations...

M. Ken Hardie: Puis-je intervenir, parce que n'ai plus beaucoup de temps.

Parlons des stations de pompage. D'après ce que je comprends, elles posent un sérieux problème. Dans quel état sont-elles? Combien de stations de pompage doivent être mises à niveau ou remplacées de long du bas Fraser afin d'ouvrir un habitat qui pourrait soutenir une population de saumons beaucoup plus saine?

M. Brad Fanos: Je ne connais pas le chiffre exact. Je vais vous revenir là-dessus, mais je peux dire qu'il y a plusieurs dizaines de stations de pompage de ce genre qui entravent ou bloquent la migration.

Elles sont prioritaires pour les mesures que nous envisageons de prendre, que ce soit dans le cadre de nouveaux programmes de financement, de programmes de restauration ou de programmes d'infrastructure, dans le but de faciliter la migration des poissons.

M. Ken Hardie: En ce qui concerne les implications internationales, c'est le système de la rivière Nooksack qui a lâché, ce qui a provoqué l'inondation de la prairie Sumas. Il y a également un barrage près d'Oroville. J'essaie de me souvenir du nom — c'est le barrage Enloe près d'Oroville qui entrave sérieusement la montaison des saumons dans la rivière Similkameen.

Avons-nous conclu une entente de réciprocité avec les États-Unis prévoyant la tenue de consultations de part et d'autre de la frontière sur les mesures qui ont une incidence sur la santé des stocks de poissons dans les eaux de la Colombie-Britannique?

Madame Murdoch, vous pourriez peut-être répondre.

Mme Sarah Murdoch: Oui, nous avons conclu des ententes internationales, notamment avec les États-Unis, compte tenu de la nature migratoire du saumon. Nous avons le Traité du fleuve Columbia et le Traité sur le saumon du Pacifique, qui est plus général.

Je ne suis pas suffisamment au courant du dossier de la rivière Similkameen et de la migration du poisson là-bas pour vous en parler, mais je vous enverrai une réponse par écrit à ce sujet.

M. Ken Hardie: Je vous en remercie.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Monsieur Zimmer, c'est à vous. Vous avez au plus cinq minutes, allez-y.

• (1210)

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais essayer de poser des questions très brèves afin de pouvoir en poser le plus possible.

Quel a été le rôle direct du ministère durant les récentes inondations? Je ne parle pas du bureau au centre-ville de Vancouver, je parle sur l'eau, sur le terrain.

Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

M. Brad Fanos: La réponse courte, c'est que nous avons soutenu les mesures immédiates qui devaient être prises pour protéger les biens et les gens, tout en fournissant des conseils pour protéger le poisson...

M. Bob Zimmer: Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Brad Fanos: Cela veut dire que nous délivrions des permis pour autoriser l'exécution des travaux immédiatement.

M. Bob Zimmer: Des guides locaux nous ont dit, et nous l'avons constaté comme l'a déjà mentionné mon collègue de Chilliwack, qu'ils ont beaucoup travaillé et utilisé une grande quantité de carburant, mais nous n'avons jamais entendu parler d'indemnisation.

Prévoit-on les indemniser pour leurs efforts? Si vous travaillez avec eux, je suppose que vous devriez les indemniser pour leur soutien.

M. Brad Fanos: Nous allons devoir tirer des leçons de cette expérience. Je n'ai aucune information qui me laisse croire que nous avons indemnisé les personnes qui ont fait le travail que vous venez de décrire.

M. Bob Zimmer: Je vous remercie.

Mme Sarah Murdoch: J'ajouterais...

M. Bob Zimmer: Je pense que je...

Allez-y brièvement.

Mme Sarah Murdoch: Désolée, je tiens à souligner encore une fois que le ministère a toujours joué un rôle de soutien dans ces efforts, principalement sur le plan de la réglementation, mais aussi dans certaines opérations sur le terrain lorsque nous le pouvions. Nous avons toujours travaillé...

M. Bob Zimmer: Incidemment, quelqu'un a mentionné les pêcheurs récréatifs, et cela me préoccupe. Ce n'est pas la première fois que je vois cela. Je connais très bien les pêcheurs sportifs et la communauté de la pêche récréative de la vallée du Fraser, en fait de tout le Canada. Je n'ai pas vu le ministère collaborer étroitement avec les pêcheurs sportifs sur le terrain ou sur l'eau.

Quel rôle le ministère jouera-t-il pour travailler avec les bénévoles qui semblent faire de l'excellent travail en favorisant le rétablissement des stocks de saumons, sans être rémunérés? Par ailleurs, nous avons appris que des sommes faramineuses sont versées au MPO et qu'une très petite partie de cet argent est consacrée aux opérations sur l'eau pour soutenir les efforts des bénévoles.

Comme vous l'avez mentionné, il reste encore beaucoup de travaux de nettoyage et autres à faire. Que fera le ministère pour soutenir les bénévoles dans leurs efforts pour rétablir les stocks de poissons décimés par les inondations?

Mme Sarah Murdoch: Je rappelle rapidement que, dans le cadre de la stratégie sur le saumon du Pacifique, nous mettons la priorité et l'accent sur une meilleure intégration et une meilleure collaboration.

J'ai déjà rencontré les membres de la table de concertation du bas Fraser, un mécanisme regroupant des pêcheurs récréatifs, des pêcheurs commerciaux et des représentants autochtones. Nous avons discuté non seulement des répercussions sur la pêche, mais aussi, comme vous le dites, de leur intérêt à faire partie de la solution et à prendre l'initiative dans la mise en place dans bon nombre des solutions visant le rétablissement de l'habitat...

M. Bob Zimmer: Je vous remercie, mais je dois me dépêcher.

D'après ce que j'ai entendu dire de ces discussions, il semble que le ministère y participe à ces réunions simplement parce que cela fait partie de ses responsabilités, mais qu'il écoute très peu.

J'ai une dernière question et une dernière observation.

Mon collègue de Chilliwack a lui aussi fait savoir qu'il est très important d'avoir une pêche sélective. Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a dit que la pêche sélective de poissons marqués est essentielle pour la préservation des stocks de saumons de la province. Elle le sera encore davantage à cause de ce qui vient de se passer et des répercussions des récentes inondations.

Que fait le ministère pour mettre en oeuvre la pêche sélective de poissons marqués?

Mme Sarah Murdoch: Je peux répondre brièvement en disant simplement que l'une des conditions clés pour envisager l'expansion de la pêche sélective, c'est que le marquage de masse ait lieu dans nos écloseries et...

M. Bob Zimmer: Qu'entendez-vous par « envisager »...

Mme Sarah Murdoch: Pardon?

M. Bob Zimmer: Nous avons déjà entendu cela. Ces discussions durent depuis 20 ans et, franchement, « envisager », cela ne veut rien dire.

D'après ce que nous avons appris, un directeur devait être nommé pour superviser le rétablissement de la pêche et vous êtes en train de dire que ce n'est qu'un vague projet.

Concrètement, que fait le ministère pour mettre en place une pêche sélective de saumons marqués en Colombie-Britannique?

Mme Sarah Murdoch: Nous sommes en train de renforcer notre capacité de marquage de masse. C'est une première étape essentielle. Cela veut dire que nous marquons les poissons afin qu'ils puissent être pêchés dans le cadre d'une pêche sélective. Cela nous permettra d'envisager de faire de la pêche sélective sans nuire aux stocks de saumons sauvages. Cela présente également un avantage plus général en matière d'évaluation des stocks et d'utilisation de ces données...

M. Bob Zimmer: Savez-vous quand cette opération de marquage commencera vraiment?

● (1215)

Mme Sarah Murdoch: Nous voulons renforcer notre capacité de marquage dans le courant de l'année prochaine, mais nous devons aussi avoir des discussions avec l'industrie pour déterminer quand nous pourrions mettre en oeuvre les propositions de pêche sélective de manière prudente. Ce travail doit se faire en parallèle.

M. Bob Zimmer: Dans l'État de Washington, cela se fait avec succès depuis des années et...

Le président: Je vous remercie, monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous avons un peu dépassé le temps alloué. La parole est maintenant à vous, monsieur Hanley. Vous avez tout au plus cinq minutes.

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie également nos invités et nos témoins de leur présence aujourd'hui. J'apprends beaucoup.

Madame Murdoch, je sais que l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique couvre le Yukon et la Colombie-Britannique. Je sais aussi que nous sommes ici aujourd'hui pour parler des répercussions des inondations et des changements climatiques sur les stocks de saumons en Colombie-Britannique. Au Yukon, nous avons également été touchés par les inondations et les crues qui ont eu des répercussions sur les saumons. Ces dernières années, les migrations de saumons ont été faibles.

J'aimerais que vous nous expliquiez maintenant, ou plus tard par écrit, comment vous prévoyez mettre en oeuvre cette initiative au Yukon, et comment vous travaillez avec le gouvernement yukonais et les gouvernements autochtones du Yukon pour lutter contre les effets des changements climatiques, notamment les inondations et les crues, et pour protéger les stocks de saumons dans les rivières Alsek et Yukon.

Merci.

Mme Sarah Murdoch: Comme vous l'avez fait remarquer, la réunion d'aujourd'hui porte surtout sur la Colombie-Britannique, mais l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique englobe également le Yukon.

Nous avons eu des réunions initiales avec des représentants du gouvernement du Yukon, notamment avec le sous-ministre et des fonctionnaires de niveaux subalternes, pour leur expliquer la nouvelle orientation du ministère et pour tenter de comprendre, comme vous l'avez mentionné, les effets des changements climatiques sur le saumon et son habitat et examiner des possibilités de rétablissement.

En raison du contexte post-traité du Yukon, la première étape essentielle que nous avons amorcée est de rencontrer directement les Premières Nations du Yukon pour discuter de nos priorités communes et des mesures à prendre. Cette discussion doit se poursuivre au cours des prochains mois.

Nous avons également mis en place, dans le cadre de l'accord du Yukon, un mécanisme spécial relevant de notre ministre, appelé le sous-comité sur le saumon du Yukon. Nous voulons travailler avec ce sous-comité et obtenir son avis sur la meilleure façon de mettre en place l'ISSP, comme nous l'appelons, au Yukon.

À mon avis, ces trois groupes sont essentiels pour déterminer nos priorités communes dans la mise en œuvre de l'ISSP dans le contexte du Yukon.

M. Brendan Hanley: Merci beaucoup.

Deuxièmement, pour faire suite à la question de M. Hardie sur les ententes internationales, et sachant qu'il existe une entente sur le saumon de la rivière Yukon, votre ministère travaille-t-il avec les États-Unis pour la gestion courante des stocks et des menaces mutuelles liées aux changements climatiques et aux inondations? Je répète que cette question nous préoccupe grandement, surtout dans nos communautés autochtones.

Mme Sarah Murdoch: Pour ceux qui ne le savent pas, l'un des principaux facteurs de la santé de nos saumons, dans le contexte de l'échappement du saumon au Yukon, dépend de notre partenariat et de notre collaboration avec les Américains, compte tenu du parcours migratoire du poisson.

Je vais devoir vous répondre par écrit. Je ne suis pas responsable de la négociation du traité du saumon du Pacifique ni de sa mise en œuvre. Comme je sais qu'il y a beaucoup de travail en cours, je préfère répondre par écrit et avec l'aide des responsables pour m'assurer que l'information est exacte.

M. Brendan Hanley: Ce serait excellent et je vous en remercie.

Je n'ai plus de question. Merci.

Le président: Je vous remercie monsieur Hanley.

La parole est maintenant à vous, madame Desbiens. Vous avez deux minutes et demie à votre disposition.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie encore une fois les témoins. Quelle banque de connaissances ils font! C'est vraiment formidable.

Tantôt, nous parlions de l'importance d'avoir de petits regroupements locaux, histoire de s'imprégner davantage des connaissances du milieu, comme au Yukon, par exemple. Cela revient un peu à ce que je disais plus tôt. Je constate aussi qu'il s'agit de la sixième des 32 recommandations du Comité. En fait, ces très nombreuses recommandations ont été faites avant les inondations désastreuses dans la partie inférieure du fleuve Fraser.

Quelles recommandations sont déjà mises en œuvre et pourraient être utiles dans l'avenir?

● (1220)

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Je ne connais pas bien la recommandation 6 et je ne l'ai pas sous la main. Je vais vous répondre brièvement et vous me direz ensuite si j'ai visé juste.

L'un des principaux aspects de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, c'est la reconnaissance que le gouvernement fédéral et le MPO en particulier ne seront pas en mesure d'endiguer le déclin des stocks de saumons du Pacifique que nous observons. Il y a plus de 200 Premières Nations en Colombie-Britannique et au Yukon, dont bon nombre entretiennent un lien historique très fort avec le saumon et valorisent son importance sociale et économique.

Nous comptons également quelque 30 000 gardiens bénévoles qui consacrent généreusement leur temps à travailler dans le cadre de projets liés au saumon. Nous devons exploiter ce savoir-faire. De plus, M. Fanos et moi-même avons signalé que, pour protéger l'habitat du saumon en particulier, nous devons adopter une approche concertée avec la province de la Colombie-Britannique. Autrement dit... nous devons renforcer nos capacités. Nous sommes en train de mettre sur pied une direction générale responsable de l'intendance de l'habitat du saumon afin que nous ayons les bonnes personnes en place pour tirer partie de ces relations. L'une de nos principales tâches consistera à nous assurer que nos partenaires ont accès à la capacité et aux ressources du MPO afin de réaliser leurs propres priorités et de travailler à la protection et au rétablissement des stocks de saumons.

Cela constitue un gros changement, en ce sens que le gouvernement jouera un rôle de leadership, mais il ne pourra l'exercer qu'avec la collaboration des autres parties.

Le président: Je vous remercie madame Desbiens.

Il ne vous reste que sept secondes... pas assez pour une autre question.

C'est maintenant au tour de Mme Barron. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Est-ce que ce genre de technique est applicable au Saint-Laurent, oui ou non?

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Oui.

Le président: Désolée. Votre temps est écoulé.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: J'y reviendrai plus tard, monsieur le président. Merci.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Madame Barron, vous avez deux minutes et demie. Allez-y.

Mme Lisa Marie Barron: Je vous remercie, monsieur le président.

Ces sept secondes ont été bien utilisées.

Mes questions portent sur un thème plus général. J'essaie de mieux comprendre à quoi ressemblera l'infrastructure au fur et à mesure que nous développerons des systèmes. Je me demande notamment ceci. En février 2021, les dirigeants de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique ont adopté une résolution visant l'atténuation des inondations au moyen d'une infrastructure verte et d'actifs naturels. Cette résolution vise le rétablissement et la protection de l'habitat du saumon qui est menacé par des systèmes désuets de contrôle des inondations.

Je crois comprendre que cette résolution a été envoyée au gouvernement provincial, mais j'aimerais que vous nous confirmiez si le MPO a offert sa collaboration pour aider les collectivités qui souhaitent améliorer leur infrastructure verte. Dans la négative, pourquoi le MPO n'a-t-il pas été plus proactif?

M. Brad Fanos: Concernant les travaux de mise en place d'une infrastructure verte dans de nombreuses provinces et municipalités, le MPO participe à la planification, en fournissant des conseils sur l'infrastructure verte adaptée au poisson. Nous participons certainement.

Je pense qu'il y a du travail à faire. Sarah Murdoch et moi-même avons indiqué que, dans le cadre des programmes, qu'il s'agisse de l'ISSP ou de tout autre programme déjà en place, nous allons poursuivre nos efforts pour travailler de manière plus proactive avec les autres intervenants, notamment en dirigeant les travaux de modernisation de l'infrastructure, afin de faciliter l'obtention de résultats écologiques. Je pense que vous constaterez un regain d'activité au cours des prochains mois et des prochaines années sur ce front. Le MPO est bien positionné pour soutenir ces travaux.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Voici ma dernière question. En 2016, votre comité a accueilli Lina Azeez, administratrice de projet à la Watershed Watch Salmon Society, qui a recommandé que le gouvernement fédéral crée un fonds pour le saumon et les digues à titre de mesure intérimaire jusqu'à ce que des activités de lutte contre les inondations, sans danger pour le poisson, deviennent la norme dans les lois et les politiques. Pouvez-vous nous expliquer si le MPO a modifié son approche à la lumière de cette information au cours des six dernières années?

M. Brad Fanos: Je tiens à dire que Watershed Watch fait un travail extraordinaire. Lina est l'une des chefs de file là-bas.

Concernant les possibilités de financement, je n'ai reçu aucune information à ce sujet de la part du programme sous ma responsabilité. Ces dernières années, par contre, la Loi sur les pêches a été mise à jour en 2019, comme vous le savez. Cela nous a permis d'investir davantage dans le personnel et les ressources pour soutenir la planification proactive dont vous parliez ainsi que l'ISSP.

Voilà ce qui s'est passé ces dernières années, nous avons mis en place un nouveau programme qui nous permettra d'être plus proactifs et d'obtenir de meilleurs résultats pour le poisson.

Le président: Merci, madame Barron.

La parole est maintenant à M. Arnold. Vous avez cinq minutes, je vous en prie.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Merci également à nos deux témoins de nous fournir toute l'information dont ils disposent.

Madame Murdoch, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que les inondations avaient « probablement » eu des réper-

cussions sur les espèces de poissons. Au cours de votre témoignage, vous avez plutôt dit qu'elles avaient certainement eu des répercussions. Pouvez-vous nous décrire l'ampleur des répercussions qui ont été mesurées par le MPO ou communiquées par d'autres intervenants et pouvez-vous également transmettre ces données au Comité par écrit?

Vous pourrez peut-être répondre à ma prochaine question. Au bureau du MPO de la région Pacifique, qui dirige la réponse ministérielle face aux répercussions des inondations — pas seulement aux inondations en soi, mais à leurs répercussions — ainsi que les activités de rétablissement? Qui est responsable de cela au MPO?

● (1225)

Mme Sarah Murdoch: Nous vous répondrons par écrit sur les aspects plus techniques.

Comme je l'ai dit, nous avons actuellement un groupe de travail et nous passons de la phase d'intervention d'urgence à celle de planification du travail. C'est M. Fanos qui dirige ce groupe. D'après nous, il s'agit d'un besoin à moyen et à long terme et nous y travaillerons encore quelques années. J'ai déjà parlé de l'ISSP et de la direction générale de l'intendance de l'habitat du saumon que nous voulons créer. Nous en serons fort probablement responsables à moyen ou long terme. M. Fanos dirige le groupe de travail inter-directions.

M. Mel Arnold: M. Fanos sera-t-il chargé de coordonner les interventions des provinces, des organisations autochtones, des municipalités et d'autres utilisateurs?

Mme Sarah Murdoch: Actuellement, notre ministre siège au sein d'un comité à ce niveau. Je crois savoir que notre sous-ministre et son adjoint sont aussi très actifs dans ce dossier. Nous offrons notre soutien durant tout ce processus.

M. Mel Arnold: Pouvez-vous nommer une personne au ministère qui serait responsable de ce volet ou est-ce qu'il est intégré à l'Initiative sur la Stratégie relative au saumon du Pacifique? Qui est ultimement chargé de diriger ce volet?

Mme Sarah Murdoch: C'est l'intention. Je suis la directrice principale de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Au-dessus de moi, Wes Shoemaker est le responsable de la transformation de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Je dirais donc que c'est M. Shoemaker et moi-même.

M. Mel Arnold: D'accord, je vous remercie.

Monsieur le président, avant de manquer de temps, j'aimerais présenter une motion. Je m'excuse auprès de mes collègues qui souhaitent poser des questions. Nous pourrions nous prononcer assez rapidement là-dessus.

De toute évidence, nous voyons et entendons d'autres organisations désireuses de participer à notre étude. Je crois que tous les collègues ont reçu une demande d'une organisation qui souhaite venir témoigner. Si nous entendons seulement les représentants du ministère et pas ceux des autres organisations concernées, je pense que notre étude ne sera pas complète. Je propose la motion suivante:

Que le comité ajoute une réunion à son examen actuel des risques des systèmes de contrôle et d'atténuation des inondations en Colombie-Britannique, en particulier le long du bas Fraser, posés aux montaisons de saumons sauvages; et

Que, lors de cette réunion supplémentaire, le comité reçoive des témoignages de témoins connaissant les risques des systèmes de contrôle des inondations et l'atténuation des impacts de ces systèmes sur les montaisons de saumons sauvages.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Vous avez bien dit qu'elle avait été envoyée à la greffière pour qu'elle la distribue.

M. Mel Arnold: Je crois que oui.

Le président: Elle vient de me faire un signe de la tête pour m'indiquer qu'elle l'avait envoyée aux membres.

M. Mel Arnold: La greffière m'a fait signe de la tête pour dire qu'elle l'avait reçue.

Le président: Oui, elle a levé le pouce pour me signifier qu'elle l'avait envoyée aux autres membres.

Il semble que tout le monde l'ait reçue. Je n'entends personne dire le contraire. Je suppose que tous ceux qui sont présents dans la salle l'ont également reçue.

Quelqu'un veut faire un autre commentaire sur la motion de M. Arnold?

Monsieur Hardie.

• (1230)

M. Ken Hardie: J'aimerais proposer un amendement favorable à la motion de M. Arnold, pour ajouter tout simplement: « et que le président adresse une lettre à la ministre pour exposer les principaux enjeux qui appellent son attention ».

Le président: Nous avons tous entendu l'amendement. Y a-t-il des commentaires sur l'amendement?

Madame Miller, pouvons-nous tenir un vote par appel nominal sur l'amendement, s'il vous plaît?

(L'amendement est adopté à l'unanimité.)

Le président: Merci. Je suppose que c'était un amendement favorable. Tout le monde a voté pour.

Revenons maintenant à la motion modifiée. Y a-t-il des commentaires?

Allez-y, monsieur Cormier.

M. Serge Cormier: J'aimerais avoir une précision de M. Arnold.

Voulez-vous dire une seule séance de plus? Je voudrais être sûr, car si nous continuons à ajouter des séances que nous reportons tout à plus tard, je pense bien que Mme Desbiens n'aimera pas voir son étude repoussée trop loin, et Mme Barron non plus. Est-ce seulement une séance de plus que vous demandez?

M. Mel Arnold: C'est bien cela — juste une de plus.

M. Serge Cormier: Très bien, merci.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions sur la motion modifiée?

M. Bob Zimmer: Monsieur le président, j'ai dit trois fois à la greffière que j'avais quelque chose à dire là-dessus, mais je ne sais pas si elle m'a entendu.

Le président: Je ne pense pas, non.

Allez-y, monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer: Oui, merci. Je remercie nos témoins du ministère, mais je pense qu'ils n'ont pas pu répondre précisément à bon nombre de nos questions. Par ailleurs, j'aimerais entendre certains de ceux qui étaient sur l'eau m'expliquer quelle est la situation, ce qui est nécessaire là-bas également, et peut-être entendre certains représentants locaux nous parler de ce qu'on pourrait faire là-bas. Je

pense que notre comité apprécierait un compte rendu de première main.

Merci. J'appuie la motion.

• (1235)

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

Revenons à notre greffière, Tina Miller.

La greffière du Comité (Mme Tina Miller): Monsieur le président, Mme Barron a aussi quelque chose à dire.

Le président: Madame Barron.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président. J'essayais de voir comment attirer votre attention sur ce modèle hybride.

Je voulais parler en faveur de cette motion. J'apprécie les perceptions et les renseignements que nous ont communiqués les personnes ici présentes aujourd'hui, mais certaines parties prenantes de grande valeur et très importantes ne sont pas à la table, comme les porte-parole des Premières Nations, ainsi que la Watershed Watch Salmon Society et beaucoup d'autres qui sont très investis. Je reconnais que notre temps n'est pas illimité, et que nous avons beaucoup d'autres études à voir, mais une autre séance nous donnerait une occasion indispensable de recueillir l'avis d'autres experts.

Je remercie le député d'avoir proposé cette motion, que j'appuie.

Le président: Merci, madame Barron.

La greffière: M. Small demande la parole, monsieur le président.

Le président: Allez-y, monsieur Small.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais parler en faveur de cette motion. Une journée devant notre comité pour une étude, ce n'est pas tout à fait suffisant, étant donné les impacts dévastateurs que ces inondations ont eus sur les classes d'âge attendues dans les trois ou quatre prochaines années. Je suis donc en faveur d'ajouter une séance supplémentaire.

Le président: Merci, monsieur Small.

Quelqu'un d'autre dans la salle veut-il prendre la parole ou pouvons-nous procéder à un vote par appel nominal?

(La motion est adoptée à l'unanimité.)

Le président: La motion est adoptée à l'unanimité.

Votre temps est expiré, monsieur Arnold. C'était sans doute une bonne motion, car tout le monde semble d'accord.

Nous passons maintenant à M. Morrissey, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Murdoch.

Vous avez parlé d'une unité de restauration. Pourriez-vous nous en dire plus long et nous expliquer en quoi cela consiste?

Mme Sarah Murdoch: Merci beaucoup de la question.

Grâce à une partie de la nouvelle capacité que nous procure l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, l'ISSP, nous partirons de ce que nous avons déjà, c'est-à-dire une unité modeste de restauration de l'habitat du saumon qui donne des avis techniques aux organismes externes sur les travaux de restauration du saumon. J'ai déjà mentionné que nous envisagerons de créer et de mettre sur pied, au cours du prochain exercice, un centre d'expertise complet sur divers aspects des connaissances et de l'information techniques. Nous voulons l'ouvrir à d'autres personnes qui s'intéressent à l'habitat du saumon pour mettre tout le monde au courant des travaux de restauration de l'habitat.

Cela s'inscrit dans des efforts plus vastes que nous allons déployer dans le cadre d'une direction générale de l'intendance du saumon.

Merci.

M. Robert Morrissey: C'est une nouvelle initiative, alors?

Mme Sarah Murdoch: C'est bien cela.

M. Robert Morrissey: Cela constituera un nouveau domaine d'expertise au sein du ministère des Pêches et des Océans.

Mme Sarah Murdoch: Nous partons d'un petit groupe que nous avons déjà dans le cadre de notre programme de mise en valeur du saumon. C'est une expansion assez importante.

M. Robert Morrissey: Pourriez-vous nous en dire plus sur l'infrastructure qui a été mise à mal par les inondations? À qui l'infrastructure appartient-elle?

Mme Sarah Murdoch: J'ai expliqué brièvement que l'infrastructure fédérale du MPO qui a été endommagée, particulièrement...

M. Robert Morrissey: Quelle infrastructure, madame Murdoch? Décrivez-nous donc l'infrastructure du MPO.

Ensuite, pourriez-vous nous parler de l'infrastructure qui a été détruite ou atteinte à l'extérieur du MPO?

• (1240)

Mme Sarah Murdoch: Bien sûr.

Je vais voir si M. Fanos peut traiter de cette question plus efficacement. En un mot, il s'agissait de diverses installations de mise en valeur du saumon.

Monsieur Fanos, auriez-vous quelques précisions à ajouter?

M. Brad Fanos: Oui, je vais parler spécifiquement et rapidement.

Les installations de la Chilliwack et du Spius, c'est-à-dire l'écluse du bassin hydrographique et les canaux de restauration de la Nicola, par exemple, ont été directement touchées par les inondations et devaient être réparées.

Plusieurs autres projets de restauration de partenaires qui sont financés par divers moyens, comme le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, par exemple, ont également subi certaines répercussions associées aux débits d'eau élevés et il faudra envisager de les réparer.

M. Robert Morrissey: La seule infrastructure directe que possède le MPO est principalement liée à l'habitat du saumon qui n'est pas dans la zone de contrôle des inondations. Vous ai-je bien compris?

M. Brad Fanos: Oui, c'est exact. Les digues proprement dites et l'infrastructure pour les inondations et le drainage sont toutes la propriété des autorités provinciales ou locales.

M. Robert Morrissey: Madame Murdoch, vous avez parlé d'un programme de retrait des permis. Pourriez-vous nous en dire plus? Est-ce principalement pour le saumon?

Mme Sarah Murdoch: L'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique comporte en fait quatre piliers. Nos piliers de la conservation, de l'intendance et de la collaboration sont particulièrement pertinents dans cette discussion sur les interventions en cas d'inondation. De fait, nous nous concentrons sur la transformation de la pêche pour travailler avec les responsables des pêches autochtones, récréatives et commerciales. Par nos projections des probabilités beaucoup plus modestes de pêche du saumon au cours des deux ou trois prochains cycles, ou des 10 à 15 prochaines années, nous pouvons travailler avec chaque groupe.

Côté commercial, certaines fermetures importantes ont été annoncées l'an dernier. Nous sommes en voie de mener des consultations sur des fermetures à long terme. Reconnaisant les répercussions que cela a sur les pêcheurs, nous travaillons actuellement avec eux aux derniers détails d'un programme de retrait des permis, qui sera volontaire, mais ouvert aux titulaires de permis de pêche commerciale du saumon.

M. Robert Morrissey: Ce sera un retrait permanent. Ils seront tous retirés.

Mme Sarah Murdoch: Exact.

M. Robert Morrissey: Comme on en a parlé plus tôt, en quoi la nouvelle Loi sur les pêches, que le Comité a étudiée il y a un certain temps, influera-t-elle sur la reconstruction de l'infrastructure?

Elle sera un facteur.

Qui veut répondre à cette question? Monsieur Fanos?

M. Brad Fanos: Je peux m'en charger. Je suis heureux de la question, monsieur le président.

Les modifications à la Loi sur les pêches ont eu quelques volets différents d'influence sur ce que nous voyons ici aujourd'hui: par exemple, les pouvoirs de réglementation, l'initiative relative à la détérioration, à la destruction ou à la perturbation de l'habitat du poisson, et nos pouvoirs de réglementation sur l'échelle et la portée. Il y a des programmes de mobilisation, et des programmes de subventions et contributions auxquels nous travaillons avec des partenaires autochtones. Les Autochtones ont un programme de participation, par exemple, dans le cadre duquel nous cherchons à faciliter les possibilités de financement pour appuyer la participation autochtone aux activités ministérielles liées à l'habitat.

Il y a d'autres changements concernant la planification proactive pour rétablir les protections perdues et pour prendre les devants à une échelle plus proactive en travaillant avec d'autres, comme la province et les autorités locales, pour obtenir de meilleurs résultats pour le poisson.

M. Robert Morrissey: Je crois que mon temps de parole est écoulé.

Le président: Oui. Merci, monsieur Morrissey.

M. Fast est le suivant sur ma liste, mais je remarque que M. Small est de retour. Je vous laisse donc décider, messieurs, lequel d'entre vous va utiliser les cinq minutes ou si vous allez vous les partager.

Monsieur Fast ou monsieur Small, s'il vous plaît, pour cinq minutes ou moins.

L'hon. Ed Fast: Monsieur le président, je cède mon temps de parole à M. Arnold.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Fast.

Monsieur Arnold, la parole est à vous.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

J'ai une question à poser à Mme Murdoch au sujet de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique.

En annonçant cette ISSP, le ministre Jordan a répété plus d'une fois qu'elle serait « totalement nouvelle ». C'est ce qu'elle a dit.

Aujourd'hui, vous nous avez dit que l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique est le principal canal d'intervention du gouvernement pour les poissons victimes des inondations. De toute évidence, l'ISSP est opérationnelle. Alors quel est l'état actuel de l'ISSP? Pouvez-vous nous donner un chiffre approximatif de l'ISSP? Est-elle établie à 10 %, 20 % ou 50 %?

Pouvez-vous nous donner de l'information?

• (1245)

Mme Sarah Murdoch: Avec plaisir.

Comme vous le savez, le ministre Jordan a fait cette première annonce en juin, juste avant l'ouverture de la saison de pêche commerciale du saumon. Pendant une bonne partie de l'été, puis après les élections, à la fin de l'automne et au début de l'hiver, nous avons discuté de l'initiative de la stratégie de façon générale.

Nous avons lancé ce que nous appelons la mise en œuvre précoce, en cernant certaines priorités et certains domaines d'action clés dans le cadre de chacun des quatre piliers et en consultant largement les Premières Nations et le gouvernement provincial, le gouvernement du Yukon et d'autres intéressés sur la façon d'aller de l'avant à court terme dans certains domaines d'intervention immédiate.

Comme je l'ai dit, nous n'avons pas envisagé ce qui arriverait à l'automne pour ce qui est des inondations. Nous sommes d'avis que l'ISSP est bien positionnée pour piloter notre intervention en cas d'inondation désormais.

M. Mel Arnold: Bien positionnée: est-ce à dire 50 % fonctionnelle, 75 % fonctionnelle, entièrement fonctionnelle?

Mme Sarah Murdoch: Je dirais que nous en sommes encore au tout début. Nous voudrions lancer la plupart de nos principales activités au début du prochain exercice. Nous sommes toujours essentiellement en période de planification pour déterminer les principales priorités à lancer au printemps.

M. Mel Arnold: Merci.

Dans votre déclaration préliminaire d'aujourd'hui, vous avez parlé de prioriser les interventions pour atténuer les impacts et appuyer la restauration des poissons et de leur habitat, et d'inclure la province, les groupes autochtones et d'autres parties prenantes pour évaluer les impacts et déterminer les mesures efficaces à court et à long terme pour promouvoir le rétablissement.

Où en sommes-nous sur ces points et quelles organisations ont pu ou pourront faire des commentaires?

Mme Sarah Murdoch: Allez-y, monsieur Fanos.

M. Brad Fanos: Oui, je peux répondre à la question. Merci.

Notre priorité à l'heure actuelle, c'est de travailler à l'interne avec les différents experts du ministère. Nous avons la science. Nous avons le programme de protection de l'habitat, qui aide à restaurer une partie de l'infrastructure des routes et des digues. Nous avons cette expertise. Nous avons une expertise des programmes de contribution pour être au fait des diverses possibilités pour le financement de différentes activités. Nous avons l'expertise en matière de restauration au sein du ministère, comme Mme Murdoch l'a dit.

Nous regroupons ces gens-là en équipe pour bien comprendre quelles sont les évaluations nécessaires pour apprécier les répercussions. Comme nous l'avons dit, l'évaluation nous prendra des mois et des années, étant donné le cycle de vie du saumon. Nous essayons de nous positionner pour utiliser les évaluations existantes pour bien comprendre. Nous essayons d'arrêter les priorités en fonction de l'état des stocks et des conditions de l'habitat afin de prioriser nos mesures de concertation.

En tant que ministère, nous nous préparons vraiment à une intervention coordonnée pour appuyer les organismes provinciaux, les organismes environnementaux et d'autres qui sont positionnés. En fait, nous travaillons avec la Pacific Salmon Foundation à diverses évaluations de l'imagerie de certains des systèmes touchés. Nous continuerons de travailler avec les Premières Nations et les autres parties prenantes pour comprendre leurs intérêts et essayer d'appuyer rapidement ces activités.

M. Mel Arnold: Merci.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de réévaluer les techniques actuelles de restauration. Ces techniques existaient-elles déjà? Sont-elles évaluées avant ou après leur application?

Lorsqu'on réévalue les techniques actuelles de restauration, s'agit-il de techniques qui sont en place depuis un certain temps ou de nouvelles techniques?

Mme Sarah Murdoch: Oui. Nous travaillons avec des partenaires communautaires depuis des décennies à divers niveaux et types de travail de restauration du saumon, à l'échelle locale, et de façon plus générale, à l'échelle du bassin hydrographique. Compte tenu de l'adaptation aux changements climatiques et de la nécessité de nous préparer pour les inondations, les feux et des choses de cette ampleur que nous pensions ne voir qu'une fois tous les 100 ans et qui se produisent désormais de temps à autre, nous nous rendons compte de la nécessité de faire le point sur ce que nous savons. Nous devons veiller à appliquer les données scientifiques et les recherches les plus récentes, non seulement celles de notre province, la Colombie-Britannique, mais aussi, de façon plus générale, celles du Canada, ainsi que des pays du monde entier qui travaillent également sur cette idée de restauration du poisson et de son habitat et sur la façon de se préparer à des événements comme les inondations.

M. Mel Arnold: Merci.

Vous avez parlé de faire le point sur ce que nous...

Le président: Merci, monsieur Arnold, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Hardie, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

• (1250)

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

L'année 2021 a été difficile pour la Colombie-Britannique. Nous avons eu le dôme de chaleur. Nous avons eu les feux. Historiquement, le dendroctone du pin ponderosa, bien sûr, a dévasté de nombreuses forêts, et c'est sans parler de l'exploitation forestière, qui n'a pas de cesse.

Puis nous avons eu cette rivière atmosphérique, la dépression en provenance d'Hawaï, comme on disait jadis. Je suppose que l'expression « rivière atmosphérique » fait plus scientifique.

Avons-nous une évaluation de l'incidence de toutes ces déforestations pour la capacité de la terre d'absorber le ruissellement? Cela a-t-il contribué à la gravité des inondations?

M. Fanos.

M. Brad Fanos: Je peux vous répondre, monsieur Hardie.

Oui, je pense que vous décrivez bien ce à quoi nous nous consacrons dans une perspective scientifique. Les responsables de la science et de l'habitat au MPO travaillent certainement avec les organismes provinciaux qui s'occupent de l'adaptation climatique, des effets cumulatifs, comme vous dites, sur un certain nombre d'activités différentes, comme la gestion de l'eau, les feux, la gestion des forêts, l'agriculture, autant d'enjeux de compétence provinciale. Ils font maintenant des exercices de planification pour nous positionner pour une plus grande résilience. Le MPO participera à ce travail.

M. Ken Hardie: Qu'en est-il des zones riveraines qui sont censées être préservées près des cours d'eau, etc.? Faudra-t-il revoir ces normes, à la lumière particulièrement de l'ampleur de la déforestation dont nous avons été témoins?

M. Brad Fanos: Comme Mme Murdoch l'a indiqué, je pense que nous devons réévaluer tout le travail que nous faisons à l'heure actuelle pour bien tenir compte des changements des conditions climatiques et de la nécessité d'adopter de nouvelles approches. L'importance des zones riveraines a toujours été reconnue. C'est peut-être une chose sur laquelle nous devrions nous attarder pour nous donner les moyens de protéger les écosystèmes aquatiques avec les zones tampons des zones riveraines.

M. Ken Hardie: C'est ma dernière question. Elle concerne la connectivité et la coordination.

Je n'ai rien vu dans la loi de la Colombie-Britannique au sujet de l'obligation de consulter le MPO lorsqu'il s'agit de gérer le débit de l'eau dans la province.

Où donc cette exigence se cache-t-elle? Est-elle dans une lettre d'entente entre nous et la province? Où est-elle?

M. Brad Fanos: Monsieur Hardie, les exigences de la Loi sur les pêches et les personnes qui font des travaux dans un cours d'eau ou tout près seront évidemment désignées comme une exigence permanente par le MPO. Quant à la façon de travailler avec la province, c'est dans le cadre d'un processus de collaboration. Le processus provincial n'impose aucune obligation. Il y a une loi sur la durabilité de l'eau qui assure également la conservation et la protection de l'habitat du poisson en tant que premier instrument de réglementation de l'eau. La province a des pouvoirs pour assurer la protection du poisson et de son habitat. Il n'y a pas de mécanismes officiels, mais nous collaborons avec la Colombie-Britannique pour améliorer et rationaliser les processus et combler les lacunes.

M. Ken Hardie: Avez-vous la conviction que nous vérifierions tout ce que nous devons vérifier pour assurer cette surveillance ou avons-nous besoin de quelque chose de plus formel?

Mme Sarah Murdoch: Si vous me permettez d'intervenir...

M. Brad Fanos: Allez-y.

Mme Sarah Murdoch: Nous pouvons certainement toujours faire mieux, et c'est l'une des choses que nous envisageons dans le cadre de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a envoyé des signaux positifs. Il a tout intérêt à élaborer une stratégie pour le saumon sauvage, mais nous examinons la possibilité d'approches de concertation plus structurées pour travailler à tous les aspects de la reconstitution et de la restauration du saumon.

M. Ken Hardie: J'aimerais vous remercier tous les deux. De toute évidence, vous avez suscité beaucoup plus de discussions ici. J'ai hâte à la prochaine séance, où nous discuterons avec d'autres parties prenantes.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens, pour deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

J'en profite pour saluer les gens du service d'interprétation. Ils sont exceptionnels, je veux le souligner.

Nous ferons bientôt une étude sur l'étiquetage. Nous avons effleuré le sujet rapidement tout à l'heure, et j'aimerais vous poser une question à cet égard.

J'aimerais savoir quelles seraient vos recommandations en matière d'étiquetage et de traçabilité des ressources halieutiques au Canada en général.

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Monsieur le président, je sais que mon collègue de la région du Pacifique responsable de la gestion des pêches et notre groupe national travaillent à ce dossier.

Si vous n'y voyez pas d'objection, je préférerais rétroagir. Je ne participe pas directement à ces travaux, mais je sais que la traçabilité est un enjeu clé pour le secteur de la pêche en Colombie-Britannique et à l'échelle du pays.

● (1255)

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Monsieur le président, Mme Murdoch pourrait-elle répéter sa réponse?

[Traduction]

Mme Sarah Murdoch: Oui.

Le président: Oui. Pas de problème.

Quand vous serez prête, madame Murdoch.

Mme Sarah Murdoch: Mes excuses. Je vais parler un peu plus lentement.

Je disais donc que je sais par mes collègues de la région du Pacifique, ici dans l'ouest, qui travaille à la gestion des pêches, et par mes collègues nationaux qui travaillent aussi à la gestion du poisson, que l'enjeu de la traçabilité et de l'étiquetage est une question qui commande toute leur attention.

Je n'y participe pas directement. Donc, si possible, je me coordonnerai avec eux pour préparer une réponse écrite à vous remettre.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Nous passons maintenant à Mme Barron, pour deux minutes et demie ou moins, s'il vous plaît.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Nous avons beaucoup insisté sur ce qui s'est passé sur le Fraser, ce qui est compréhensible, car les inondations ont eu un énorme impact. J'espérais également que vous nous parliez un peu des autres cours d'eau de la Colombie-Britannique où les populations de saumon ont été touchées par les inondations, comme les rivières Colquitz et Millstream Creek dans l'île de Vancouver. Vous avez mentionné brièvement l'île de Vancouver dans votre déclaration.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Sarah Murdoch: Je vais demander à mon collègue, M. Fanos, s'il connaît mieux le sujet. Je ne suis pas au courant de ce travail particulier. Je sais qu'il y a des évaluations en cours dans l'île de Vancouver et sur le Fraser, mais M. Fanos en sait peut-être plus.

M. Brad Fanos: Pour être bref, voici une explication. Nous avons du personnel sur le terrain et dans les bureaux régionaux pour appuyer les mesures prises dans divers bassins hydrographiques et systèmes frappés par les inondations. Il n'est pas rare, comme nous le savons tous, qu'au cours des mois d'hiver, de nombreux systèmes de la Colombie-Britannique et du Yukon soient touchés par ces inondations. Il s'agit en grande partie d'un programme d'exécution par secteur que le ministère des Pêches a mis en place avec des agents de conservation et de protection, des scientifiques et des gestionnaires des pêches qui travaillent dans les bureaux de secteur pour répondre aux différentes activités qui peuvent survenir.

Nous pourrions nous renseigner sur ces deux systèmes, si cette information vous intéresse.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Pourriez-vous préciser quel serait le coût pour le saumon et les autres populations de poissons si nous retournions au même type de stations de pompage et de digues que nous avons dans de nombreuses régions.

Lors de la dernière séance, nous avons eu une recommandation de notre étude sur le saumon du Pacifique selon laquelle le MPO devrait examiner l'infrastructure d'atténuation des inondations. Certes, nous espérons tous une année 2022 plus calme, mais je me demande si vous pourriez nous donner une meilleure idée de ce à quoi cela pourrait ressembler pour nous afin de mieux protéger nos populations de saumon et d'avoir des stations de pompage et des systèmes de digues plus conviviaux.

Mme Sarah Murdoch: Je dirais qu'étant donné notre environnement de réglementation actuel, surtout avec la nouvelle Loi sur les pêches, il n'y a pas de retour en arrière possible. Comme M. Fanos l'a mentionné, lorsque l'infrastructure doit être réparée, modernisée,

modifiée ou remplacée, c'est le nouveau régime de réglementation qui s'applique, et c'est le MPO fédéral qui s'occupe du poisson et de son habitat, mais il y a aussi des normes provinciales.

Quant à l'autre partie de votre question et l'idée d'un fonds, je pense qu'il y aura des possibilités, soit pour le Fonds de restauration et d'innovation de la Colombie-Britannique, soit pour d'autres fonds fédéraux destinés à l'habitat du saumon, aux travaux de restauration du saumon en général et à ces types de projets admissibles.

Je tenais également à souligner le rôle de la province dans ces travaux. Elle est la principale autorité de réglementation pour ce type de travaux. Elle a aussi marqué son intérêt pour l'idée d'une infrastructure verte et favorable à la pêche, si bien que nous aurons des contacts avec elle à la fois pour le financement qui passe par son intermédiaire et pour le financement qu'elle consacre elle-même à cette fin.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Perkins.

M. Rick Perkins: Je sais que nous sommes sur le point de conclure. Je voulais simplement proposer que, compte tenu de l'urgence de cette étude, la liste des témoins proposés pour la deuxième séance soit remise à la greffière pour 17 heures, le jeudi 10 février.

Le président: Monsieur Perkins, vous ne pouvez pas proposer une motion dans un rappel au Règlement, mais nous pouvons fixer une date et une heure limites pour les témoins avant la fin de la séance.

● (1300)

M. Rick Perkins: D'accord.

Le président: Merci.

Voilà qui conclut notre séance officielle d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier, bien sûr, Mme Murdoch et M. Fanos de s'être joints à nous. Nous allons les laisser se débrancher, avant de revenir à votre délai pour la liste des témoins, monsieur Perkins.

M. Brad Fanos: Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je vous en suis reconnaissant.

Le président: Merci.

Monsieur Perkins, à votre demande, je propose que nous fixions le délai pour la présentation des témoins à 17 heures vendredi.

M. Rick Perkins: Cela me va très bien, monsieur le président.

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord?

Il n'y a pas d'objection—tous les pouces sont levés. Voilà, c'est fait, facile et en douceur. Il est exactement l'heure de la fin de la séance. Cela n'a même pas pris une minute de plus.

Je tiens à remercier la greffière, les analystes et, bien sûr, notre merveilleuse équipe d'interprètes pour leur excellent travail qu'ils ont fait encore une fois aujourd'hui. Merci aux membres du Comité pour leur interaction cordiale avec le personnel du MPO.

Bonne soirée, tout le monde. À jeudi.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>